

ÉTAT DE L'INTÉGRATION DES IMMIGRÉS





Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays Membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

© OCDE 2025

Etat de l'intégration des immigrés – **Suisse**

Crédits photos

- © AleksandarNakic / iStock by Getty Images
- © blvdone / Shutterstock
- © Jacob Lund / Shutterstock
- © Juanmonino / iStock by Getty Images
- © Juanmonino / iStock by Getty Images
- © Kiselev Andrey Valerevich / Shutterstock
- © PeopleImages.com - Yuri A / Shutterstock
- © Richard Juilliart / Shutterstock
- © SeventyFour / Shutterstock



Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

Cette œuvre est mise à disposition sous la licence Creative Commons Attribution 4.0 International. En utilisant cette œuvre, vous acceptez d'être lié par les termes de cette licence (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

Attribution – Vous devez citer l'œuvre.

Traductions – Vous devez citer l'œuvre originale, identifier les modifications apportées à l'original et ajouter le texte suivant : En cas de divergence entre l'œuvre originale et la traduction, seul le texte de l'œuvre originale sera considéré comme valide.

Adaptations – Vous devez citer l'œuvre originale et ajouter le texte suivant : Il s'agit d'une adaptation d'une œuvre originale de l'OCDE. Les opinions exprimées et les arguments utilisés dans cette adaptation ne doivent pas être rapportés comme représentant les vues officielles de l'OCDE ou de ses pays Membres.

Contenu provenant de tiers – La licence ne s'applique pas au contenu provenant de tiers qui pourrait être incorporé dans l'œuvre. Si vous utilisez un tel contenu, il relève de votre responsabilité d'obtenir l'autorisation auprès du tiers et vous serez tenu responsable en cas d'allégation de violation.

Vous ne devez pas utiliser le logo de l'OCDE, l'identité visuelle ou l'image de couverture sans autorisation expresse ni suggérer que l'OCDE approuve votre utilisation de l'œuvre.

Tout litige découlant de cette licence sera réglé par arbitrage conformément au Règlement d'arbitrage de la Cour permanente d'arbitrage (CPA) de 2012. Le siège de l'arbitrage sera Paris (France). Le nombre d'arbitres sera d'un.



État de l'intégration des immigrés : Suisse

Les immigrés représentent 31 % de la population suisse, ce qui fait de l'intégration un enjeu majeur de l'action publique dans le pays. Le troisième rapport d'une nouvelle série, État de l'intégration des immigrés – Suisse, met en lumière les principales caractéristiques de la population immigrée et les problèmes les plus importants que rencontre le pays en matière d'intégration (voir l'**Encadré 1**). Une analyse comparative avec d'autres principaux pays de destination des immigrés dans l'OCDE fournit des données de référence pour recenser les obstacles à l'intégration en Suisse ainsi que les facteurs favorables¹. Le Secrétariat de l'OCDE souhaite remercier le Secrétariat d'État suisse aux migrations (SEM) pour le soutien apporté au présent rapport.

Le présent rapport s'appuie sur le rapport conjoint OCDE-UE sur les indicateurs de l'intégration des immigrés (voir OCDE/Commission européenne (2023_[1])) et d'autres informations comparatives de l'OCDE. Des analyses supplémentaires ont été menées à l'aide de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) et d'enquêtes internationales telles que l'Enquête de l'UE sur les forces de travail (EFT-UE), les Statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), l'Enquête sociale européenne (ESS), l'Eurobaromètre et le Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Des informations complémentaires sur les principales sources de données utilisées pour ce rapport sont consultables en annexe. Cette publication utilise un certain nombre de termes techniques et propres à certains domaines d'action politique. Par souci de clarté, certains de ces termes sont définis dans le glossaire figurant au début du rapport.

Encadré 1 Définition de la population immigrée

1

Dans le présent rapport, les immigrés sont les personnes qui sont nées en dehors de la Suisse, qu'elles possèdent ou non la nationalité suisse. Les personnes nées dans le pays sont les personnes nées en Suisse, quelle que soit leur nationalité. Cette définition prend en considération le fait que la nationalité peut changer au cours de la vie, mais pas le lieu de naissance. En outre, les conditions d'obtention de la nationalité dans un pays d'accueil varient suivant les pays. Il est donc délicat d'établir des comparaisons internationales sur la base de ce critère. N'apparaissent pas dans ce rapport les expressions « origine migratoire » et « passé migratoire », souvent employées pour désigner à la fois les immigrés et leur descendance née dans le pays (c'est-à-dire les enfants nés dans le pays de deux parents immigrés). Les résultats de ces deux groupes en matière d'intégration sont analysés séparément. De fait, les défis auxquels sont confrontées les personnes nées à l'étranger, en particulier celles ayant immigré à l'âge adulte, ne sont pas les mêmes que ceux auxquels se heurtent leurs enfants, nés et élevés dans le pays d'accueil.

Compte tenu de la proportion élevée en Suisse d'immigrés originaires de pays membres de l'UE qui bénéficient de la libre circulation et affichent généralement de meilleurs résultats en matière d'intégration, le présent rapport fait la distinction entre les immigrés nés dans l'UE et les immigrés nés en dehors de l'UE.

1. Les pays désignés comme les « grands pays de destination » dans le présent rapport sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède.





Table des matières

3 Glossaire

5 Résumé

7 Faits et chiffres clés

8 I. Le contexte de l'intégration des immigrés

- 8 I.1 Comprendre l'immigration en Suisse
- 10 I.2 Niveau de formation des immigrés
- 11 I.3 Répartition géographique des immigrés en Suisse

13 II. Le potentiel des immigrés

- 13 II.1 Encourager l'intégration sur le marché du travail
- 14 II.2 Promouvoir la reconnaissance et l'acquisition des compétences
- 18 II.3 Encourager l'intégration linguistique

21 III. Répondre aux vulnérabilités spécifiques

- 21 III.1 Répondre aux disparités de genre
- 25 III.2 Encourager l'intégration des réfugiés
- 29 III.3 Encourager l'intégration des immigrés admis pour raisons familiales
- 32 III.4 Assurer l'égalité des chances pour les enfants d'immigrés

37 IV. Bâtir des sociétés équitables et inclusives

- 37 IV.1 Promouvoir l'égalité des conditions de vie
- 40 IV.2 Lutter contre les discriminations
- 42 IV.3 Lever les obstacles à la participation politique et à l'intégration sociale

45 V. Conclusion

46 Références

49 Annexe : Sources de données





Glossaire

3

Chômage : Un chômeur est une personne sans emploi, mais disponible pour travailler, qui était en recherche active d'emploi pendant la période de référence (c'est-à-dire qui a mené des démarches pour chercher un emploi rémunéré ou s'installer à son compte ou qui a trouvé un emploi devant commencer au cours des trois prochains mois) (définition de l'OIT). Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (c'est-à-dire la somme des actifs occupés et des personnes sans emploi).

Éducation et formation des adultes : Cet indicateur, qui n'est disponible que pour les pays européens, mesure la part d'adultes qui, au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, ont participé à des formations, séminaires ou conférences ou suivi des cours privés en dehors du système éducatif ordinaire. L'enseignement formel est, au sens de la CITE (Classification internationale type de l'éducation), « un enseignement qui est institutionnalisé, volontaire et planifié au travers d'organismes publics et d'entités privées reconnues qui ensemble constituent le système éducatif formel d'un pays ». L'enseignement non formel est, au sens de la CITE, « un enseignement institutionnalisé, volontaire et planifié par un prestataire d'enseignement ». La principale caractéristique de l'enseignement non formel est qu'il constitue un ajout, une alternative et/ou un complément à l'enseignement formel dans le processus d'apprentissage tout au long de la vie.

Flux d'immigration permanente : Les flux d'immigrés permanents correspondent aux déplacements réglementés de ressortissants étrangers qui sont considérés comme venant s'installer dans le pays, du point de vue du pays de destination. La base de données sur les migrations internationales fournit des estimations annuelles de ces flux vers les pays de l'OCDE, ventilées par catégorie d'entrée. Ces estimations sont essentiellement calculées à partir du nombre de nouveaux permis/visas délivrés à des ressortissants étrangers, tel que déclaré par les offices statistiques nationaux ou les services statistiques ministériels.

Les immigrés nouvellement admis à titre permanent sont classés dans différentes catégories selon le motif d'approbation de leur permis/visa : travail, membre de la famille accompagnant un travailleur, regroupement familial, raisons humanitaires, et autres procédures nationales. La famille accompagnante comprend les membres de la famille des travailleurs étrangers si ces données sont disponibles dans une catégorie distincte des autres migrations familiales. Le regroupement familial concerne les membres de la famille de ressortissants nationaux, les membres de la famille de ressortissants de l'UE venant d'un pays tiers, les membres de la famille de réfugiés et les membres de la famille de travailleurs étrangers (s'ils ne peuvent relever d'une catégorie distincte). Il est important de noter que ces catégories ne s'appliquent qu'aux ressortissants de pays tiers dans le cas de la Suisse. Les citoyens de l'UE/AELE qui immigrent en Suisse, que ce soit pour des raisons professionnelles, familiales ou autres, sont enregistrés dans une catégorie distincte (libre circulation). Les déplacements au titre de la libre circulation sont estimés au moyen d'autres sources. L'ensemble des données est standardisé aux fins de comparaisons internationales.

Inactivité : Les personnes inactives sont celles qui ne font pas partie de la population active et qui ne sont ni en emploi, ni à la recherche d'un emploi. Parmi les personnes qui ne font pas partie de la population active peuvent être par exemple mentionnés les étudiants, les retraités, les personnes en incapacité de travailler (maladie ou handicap) et les personnes au foyer, à condition qu'elles ne travaillent pas du tout et qu'elles ne soient ni disponibles pour travailler ni à la recherche d'un emploi.

Inactivité involontaire : Cet indicateur se rapporte aux personnes économiquement inactives qui ne sont pas à la recherche d'un emploi mais qui souhaitent travailler et ne le font pas pour diverses raisons (par exemple, aucune offre d'emploi qui convienne, études/formation, maladie/handicap, responsabilités familiales, licenciement, etc.).



Maîtrise de la langue : Cet indicateur mesure les compétences linguistiques des immigrés, en ne tenant compte que des compétences en matière d'interaction orale. La maîtrise de la langue compte quatre niveaux : langue maternelle, avancé (utilisateur expérimenté – niveau C1 du CECR), intermédiaire (utilisateur indépendant – niveau B1 du CECR), et débutant (utilisateur élémentaire – niveau A1 du CECR) ou inférieur (compétences linguistiques faibles ou nulles). La « langue maternelle » correspond à la première langue apprise à la maison dans l'enfance et toujours comprise par l'individu au moment de l'enquête.

Niveau de formation : Le niveau de formation d'un individu correspond au niveau de formation le plus élevé atteint par cet individu aux termes de la CITE, l'achèvement d'un programme d'enseignement étant validé par une certification reconnue, c'est-à-dire un diplôme officiellement reconnu par les autorités éducatives nationales compétentes ou par le biais d'une équivalence à un autre diplôme de l'enseignement formel. La CITE distingue trois niveaux d'études : i) faible, c'est-à-dire que la scolarité n'a pas été au-delà du premier cycle de l'enseignement secondaire (niveaux 0-2 de la CITE) ; ii) intermédiaire, deuxième cycle de l'enseignement secondaire et enseignement post-secondaire non supérieur (niveaux 3-4 de la CITE) ; et iii) élevé, enseignement supérieur (niveaux 5-8 de la CITE).

Participation à des cours de langue : Cet indicateur mesure la participation des immigrés à tout type de cours de langue (en personne ou en ligne) pour apprendre la langue principale du pays d'accueil depuis leur première admission dans le pays.

4

Taux d'abandon scolaire précoce : Le taux d'abandon ou de décrochage scolaire précoce correspond à la part des jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation, c'est-à-dire les 15-24 ans sortis du système éducatif et dont la scolarité n'est pas allée plus loin que le premier cycle du secondaire.

Taux d'emploi : Le taux d'emploi correspond à la part des 15-64 ans qui, durant la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure en échange d'un salaire ou d'un bénéfice, ou qui occupaient un emploi dont ils étaient temporairement absents (définition de l'OIT).

Taux de surcharge financière liée au coût du logement : Le taux de surcharge financière liée au coût du logement correspond à la proportion des ménages qui consacrent plus de 40 % de leur revenu disponible au loyer dont ils s'acquittent au titre de leur résidence principale. Sauf indication contraire, ce taux ne tient pas compte des aides au logement ou d'autres versements effectués en même temps que le paiement du loyer (électricité, chauffage, etc.).

Taux de surqualification : Le taux de surqualification ou de déclassement correspond à la part des personnes ayant un niveau de formation élevé (niveaux 5-8 de la CITE) qui occupent un emploi peu ou moyennement qualifié aux termes de la CITP (niveaux 4-9 de la CITP).

Travailleurs hautement qualifiés occupant un emploi hautement qualifié : Cet indicateur correspond à la part des travailleurs hautement qualifiés (niveaux 5-8 de la CITE) qui occupent un emploi hautement qualifié selon la CITP (Classification internationale type des professions), c'est-à-dire qui relève des niveaux 1-3 de la CITP.

Résumé

Les immigrés représentent 31 % de la population totale de la Suisse, et leur intégration est devenue un enjeu majeur de l'action publique dans le pays. Si les réfugiés dominent souvent le débat public, la principale catégorie d'entrée en Suisse relève de la libre circulation des ressortissants de l'UE, qui représentent 75 % des entrées permanentes au cours de la dernière décennie.

Si les flux d'immigration en Suisse au lendemain de la Seconde Guerre mondiale correspondent pour l'essentiel à des travailleurs venus occuper des emplois non qualifiés, le pays est depuis devenu une destination attrayante pour les talents du monde entier. Aujourd'hui, les immigrés nés dans des pays membres et non membres de l'UE ont un niveau de formation élevé au regard des normes internationales, près de la moitié des personnes nées dans l'UE et plus d'un tiers de celles nées en dehors de l'UE étant diplômées du degré tertiaire.

Un niveau de formation élevé, associé à un marché du travail dynamique et à des mesures robustes d'encouragement de l'intégration, ont contribué à l'obtention de résultats d'intégration positifs en Suisse. En 2023, le taux d'emploi des immigrés de 15-64 ans en Suisse avait augmenté pour s'établir à 77 %, renouant avec son niveau record d'avant la pandémie. Il s'agit de l'un des taux les plus élevés dans l'OCDE. Si la plupart des immigrés occupent des emplois qui correspondent à leur formation, les migrants admis pour raisons familiales et les immigrés qui ont achevé leurs études supérieures en dehors de l'UE se heurtent souvent à des difficultés. Dans les faits, la proportion d'immigrés nés en dehors de l'UE qui font une demande de reconnaissance de leurs diplômes étrangers est faible par rapport à d'autres pays. Qui plus est, parmi les femmes immigrées sans emploi, le chômage de longue durée est relativement fréquent, 39 % d'entre elles environ étant à la recherche d'un emploi depuis plus de 12 mois.

Sans investissements supplémentaires dans des opportunités d'amélioration de leur niveau de formation, les immigrés peu qualifiés se retrouvent dans une position vulnérable sur le marché du travail suisse. Néanmoins, parmi les 15-64 ans qui arrivent dans le pays avec au plus un niveau débutant dans l'une des langues officielles, près de la moitié parle couramment cette langue au bout de cinq ans au moins. Par rapport aux autres pays, la maîtrise de la langue progresse aussi particulièrement bien parmi les réfugiés, dont le taux d'emploi est l'un des plus élevés des principaux pays de destination. En outre, en comparaison internationale, la Suisse affiche un faible taux de pauvreté relative et peu d'immigrés vivent dans une situation de privation matérielle grave.

Les enfants nés en Suisse de parents immigrés pâtissent toutefois d'importants écarts d'apprentissage par rapport à leurs homologues ayant des parents nés en Suisse (d'après les résultats des élèves de 15-16 ans à l'examen du PISA), surtout lorsque la langue majoritairement parlée à la maison est différente de la langue locale. Une exposition accrue à la langue locale en dehors du milieu familial, grâce à un accès facilité à des services abordables d'éducation préscolaire et à un soutien linguistique extrascolaire, pourrait permettre de réduire ces écarts. Améliorer l'accès à des services abordables d'éducation et d'accueil des jeunes enfants serait bénéfique non seulement pour les enfants mais aussi pour les mères immigrées. Les femmes immigrées inactives en Suisse sont plus susceptibles que dans tous les autres pays comparables de déclarer que leur inactivité est due à leurs responsabilités familiales.

En comparaison internationale, les immigrés font en Suisse particulièrement confiance aux institutions publiques. Des difficultés subsistent néanmoins en termes de participation à la vie politique. L'écart de participation électorale entre les immigrés naturalisés et les citoyens nés dans le pays est l'un des plus importants de la zone OCDE et il est encore plus marqué chez les jeunes nés en Suisse de parents immigrés. En outre, plus de la moitié de la population immigrée âgée de 15 ans et plus ne possède pas la nationalité suisse alors qu'elle vit en Suisse depuis plus de 10 ans.



Globalement, les résultats des immigrés en matière d'intégration en Suisse sont favorables en comparaison internationale. Dans le contexte d'un marché du travail dynamique, les efforts d'intégration ont été consolidés ces dernières années, avec des initiatives comme des cours de langue, des possibilités de formation des adultes et des programmes ciblés qui favorisent une plus large intégration sociale et économique. Des efforts supplémentaires sont toutefois nécessaires pour relever les défis existants et obtenir des résultats plus inclusifs pour tous les groupes d'immigrés.

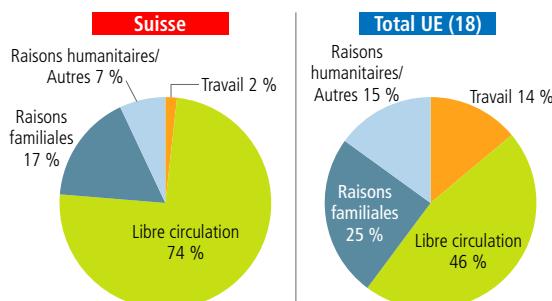




Faits et chiffres clés

Le principal canal d'immigration en Suisse est la libre circulation des ressortissants de l'UE

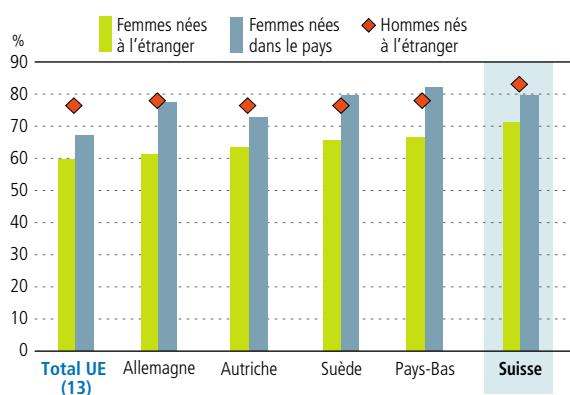
Catégories d'entrée des immigrés permanents, tous âges confondus, 2011-2023



En 2023, les immigrés en Suisse venaient principalement d'Allemagne (14 %), d'Italie (10 %) et du Portugal (7 %).

Le taux d'emploi des femmes immigrées est inférieur à celui des hommes immigrés et des femmes nées dans le pays mais reste haut en comparaison internationale

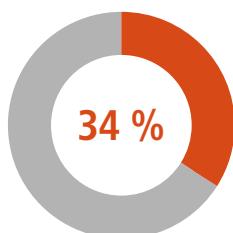
Taux d'emploi, 15-64 ans, 2023



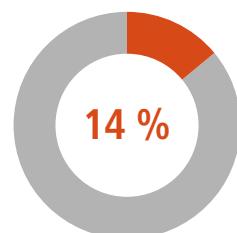
Plus d'un tiers des élèves de 15-16 ans nés en Suisse de parents immigrés ont un niveau de performance bas en compréhension de l'écrit

Pourcentage d'élèves n'ayant pas atteint le niveau 1 à l'examen du PISA 2022²

Personnes nées en Suisse de parents immigrés



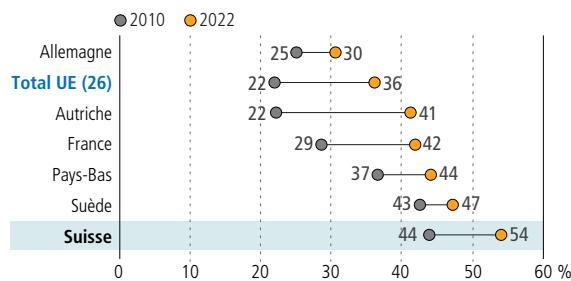
Personnes nées en Suisse de parents nés en Suisse



² Voir OCDE (2023^[29]) pour plus d'informations sur les niveaux de compréhension à l'écrit du PISA 2022.

La part d'immigrés hautement qualifiés en Suisse est élevée et ne cesse d'augmenter

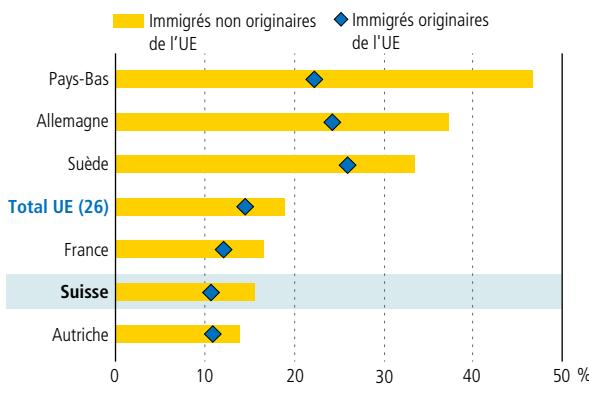
Part d'immigrés diplômés du degré tertiaire qui résident dans le pays depuis moins de 10 ans, 15-64 ans, 2010/2022



Note : le niveau de formation correspond au niveau de formation au moment de l'enquête et comprend à la fois les études poursuivies dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil.

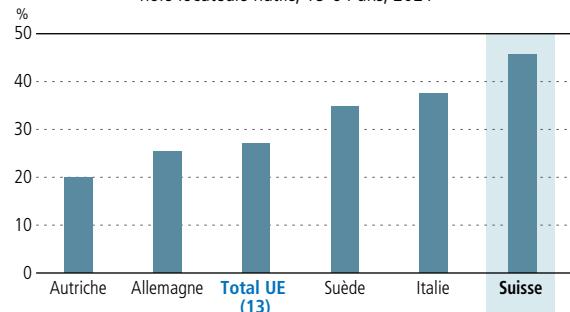
Peu d'immigrés diplômés à l'étranger demandent la reconnaissance de leurs diplômes en Suisse

Part des immigrés nés dehors de l'UE et diplômés à l'étranger qui déclarent avoir demandé la reconnaissance de leurs diplômes, 15-64 ans, 2021



Les réfugiés en Suisse progressent bien dans l'acquisition d'une langue

Part de réfugiés déclarant avoir au moins un niveau avancé (niveau C1 du CEFR) après 5 à 9 ans passés dans le pays d'accueil, hors locuteurs natifs, 15-64 ans, 2021



Ce constat peut en partie s'expliquer par une participation aux cours de langue généralement plus élevée en Suisse que dans la plupart des autres pays.



SUISSE



Le contexte de l'intégration des immigrés

Points clés à retenir

- Entre 2011 et 2023, les trois quarts des personnes qui se sont installées de manière permanente en Suisse l'ont fait dans le cadre de la libre circulation des ressortissants de l'UE, ce qui représente la part la plus élevée parmi les principaux pays de destination.
- Le niveau de formation des immigrés en Suisse a considérablement augmenté au cours de la dernière décennie, en particulier chez les femmes.

8

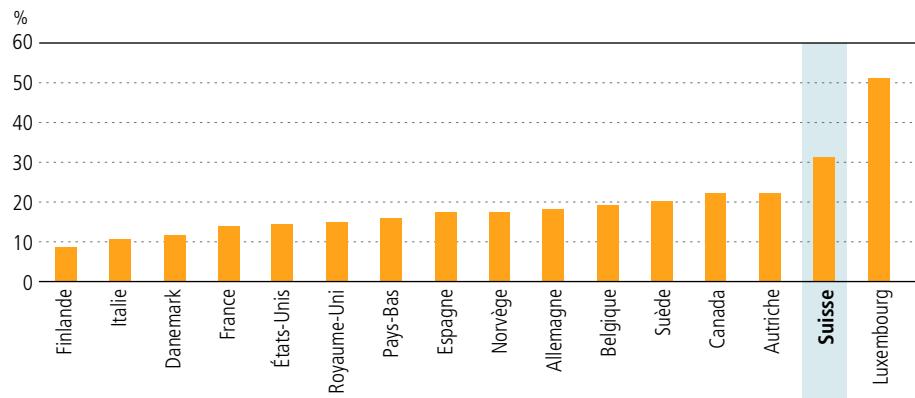
Les résultats en matière d'intégration dépendent non seulement de la politique d'intégration, mais aussi de la situation du marché du travail du pays d'accueil et de la composition de la population immigrée. Le niveau de formation et la catégorie d'entrée (raisons humanitaires, professionnelles, familiales, etc.) influencent aussi beaucoup les résultats en matière d'intégration. En outre, la durée et le lieu du séjour sont deux facteurs qui déterminent les résultats au fil du temps. Cette section met en lumière les caractéristiques générales de la population immigrée en Suisse.

I.1. Comprendre l'immigration en Suisse

En 2023, la population née à l'étranger était de 2,7 millions de personnes (31 % de la population totale), soit une hausse de 23 % par rapport à la décennie précédente (voir le **Graphique 1**) (OCDE, 2024^[2]). De plus, selon l'Office fédéral suisse de la statistique, plus de 600 000 personnes nées dans le pays ont deux parents immigrés (Office fédéral de la statistique, 2023^[3]). Ne sont pas inclus dans ces chiffres environ 69 000 individus présents en Suisse en mars 2025 après avoir fui la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, et qui bénéficient du statut de protection S (voir l'**Encadré 6**) (Secrétariat d'État aux migrations, 2025^[4]). En raison du caractère récent de cette migration, les données contenues dans le présent rapport ne couvrent pas ce groupe.

■ Graphique 1 ■

Les immigrés représentent 31 % de la population suisse
Part des immigrés dans la population totale, tous âges confondus, 2023 ou dernière année disponible



Note : les données du Canada se rapportent à 2021.

Source : Statistiques de l'OCDE, Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales 2023.



La Suisse a été l'un des premiers pays européens à mettre en œuvre un programme de « travailleurs immigrés » pour répondre à la demande accrue de main-d'œuvre au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Mis en place par un traité signé avec l'Italie en 1948, le programme visait à recruter des travailleurs étrangers suivant un modèle de rotation³ qui excluait explicitement le regroupement familial. Contrairement à des programmes similaires dans d'autres pays occidentaux, dans lesquels des organismes publics géraient le recrutement de main-d'œuvre étrangère, le programme suisse était géré par les employeurs. L'absence de restrictions majeures et la forte demande de main-d'œuvre étrangère dans les années 1960 ont entraîné une augmentation rapide du nombre de travailleurs étrangers en Suisse.

La Suisse a commencé à réglementer l'immigration de travail en 1963 en plafonnant le nombre de travailleurs étrangers autorisés par entreprise. En 1970, les ressortissants étrangers représentaient néanmoins plus de 16 % de la population de la Suisse, les Italiens formant le groupe le plus nombreux. La même année, la Suisse a plafonné le nombre total d'immigrés autorisés à entrer sur son territoire. Lorsque des pays comme l'Allemagne, l'Autriche et la France ont choisi de mettre fin au recrutement de main-d'œuvre étrangère après la première crise pétrolière, la politique de plafonnement a permis à la Suisse de maintenir son cadre de migration de main-d'œuvre (Liebig, Kohls and Krause, 2012^[5]). Des dizaines de milliers de travailleurs étrangers ont toutefois perdu leur emploi à la suite de la crise pétrolière, ce qui a entraîné un déclin de la population étrangère après 1973 (Mexi, Moreno and Guzman, 2021^[6]).

Dans un contexte économique plus favorable entre le milieu des années 1980 et le début des années 1990, la Suisse a connu un nouvel afflux d'immigrés, essentiellement en provenance de l'ex-Yougoslavie et du Portugal. Près de 50 000 nouveaux permis de travail ont été délivrés chaque année entre 1985 et 1995, et plus de 130 000 travailleurs saisonniers sont entrés dans le pays au cours de cette période (Mexi, Moreno and Guzman, 2021^[6]). Après quatre ans dans le pays, les titulaires de titres saisonniers pouvaient demander un permis de séjour renouvelable tous les ans.

Jusqu'à la chute du rideau de fer en 1989, les arrivées pour raisons humanitaires étaient restées relativement modestes, mais elles ont augmenté rapidement par la suite. Dans les années 1990, la Suisse a accueilli davantage de demandeurs d'asile par habitant que tous les autres pays de l'OCDE. L'écrasante majorité des demandeurs d'asile pendant cette période venaient des pays issus de l'ex-Yougoslavie. En 1999, les demandes d'asile en Suisse ont atteint un pic, le pays ayant reçu plus de 46 000 demandes émanant de ressortissants du Kosovo (Liebig, Kohls and Krause, 2012^[5]).

En 2002, la mise en œuvre de la version révisée de la Convention instituant l'AELE a progressivement étendu la libre circulation sur le marché du travail suisse aux ressortissants de l'UE et de l'AELE, et l'immigration de main d'œuvre en provenance de pays tiers a été limitée aux travailleurs hautement qualifiés. Par conséquent, entre 2011 et 2023, près de trois immigrés sur quatre ont été admis en Suisse au titre de l'accord de libre circulation des personnes. Cette part est la plus importante parmi les principaux pays de destination (voir le **Graphique 2**). Sur la même période, les travailleurs migrants et les membres de la famille accompagnante originaires de pays tiers ont représenté moins de 2 % de l'immigration totale. Au cours de la dernière décennie, les migrants admis pour raisons familiales et humanitaires ont représenté respectivement 17 % et 7 % du total des entrées permanentes. Ces parts sont faibles par rapport à la plupart des autres principaux pays de destination. En 2023, les immigrés en Suisse venaient principalement d'Allemagne (14 %), d'Italie (10 %) et du Portugal (7 %). Parmi les immigrés nés en dehors de l'UE, les groupes les plus importants sont originaires d'ex-Yougoslavie (Kosovo, Macédoine du Nord et Serbie) et de Türkiye (Secrétariat d'État aux migrations, 2023^[7]).

³ Dans le cadre de ce modèle de rotation, les travailleurs étrangers ne restaient dans le pays que pour une durée limitée, généralement deux à trois ans, avant de rentrer dans leurs pays d'origine. De nouveaux travailleurs étrangers remplaçaient alors ceux partis dans le cadre du même dispositif.

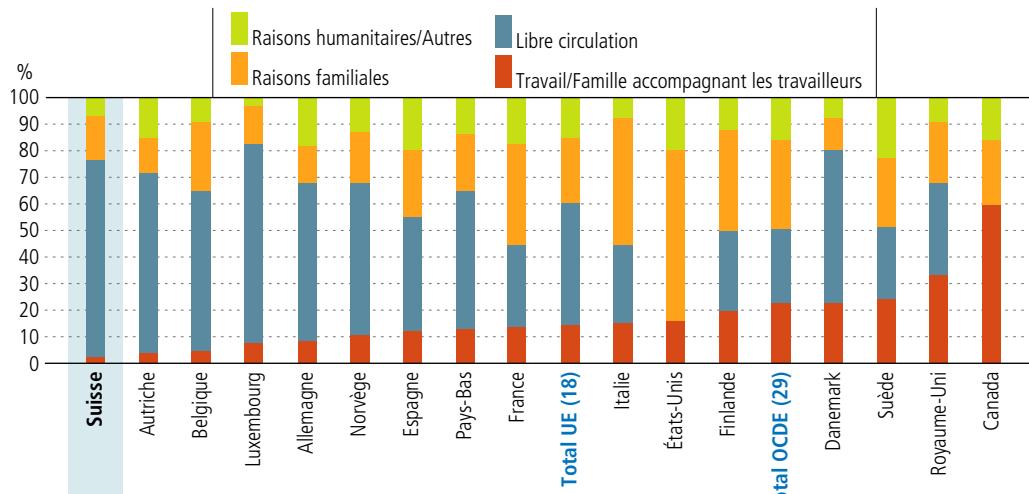




■ Graphique 2 ■

La libre circulation des personnes est la principale catégorie d'entrée en Suisse

Composition des flux d'immigration permanente, par catégorie d'entrée, tous âges confondus,
cohorte d'installation 2011-2023



Note : l'OCDE recueille et normalise des données administratives ventilées par catégorie du permis de séjour délivré par ses pays membres. Les immigrés permanents sont des ressortissants étrangers de tous âges qui ont obtenu un permis de résidence qui, dans des circonstances normales, leur donne le droit de séjourner de façon permanente dans le pays d'accueil. Il peut s'agir notamment d'étrangers ayant obtenu un permis de résidence permanent à leur arrivée, de personnes titulaires d'un permis initial de résidence temporaire qui est régulièrement et indéfiniment renouvelé ou transformé en titre permanent, et des personnes bénéficiant de la libre circulation (séjours de courte durée non compris). Il peut également s'agir d'immigrés temporaires ayant obtenu un titre permanent à la suite d'un changement de statut, par exemple les étudiants qui décrochent un emploi à l'issue de leurs études.

Source : Statistiques de l'OCDE, Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, 2011-2023.

1.2. Niveau de formation des immigrés

D'après l'Enquête de l'UE sur les forces de travail de 2021 (EFT-UE), près de la moitié des immigrés nés dans l'UE⁴ d'âge actif (15-64 ans) en Suisse sont diplômés du niveau tertiaire⁵. C'est l'un des taux les plus élevés parmi les principaux pays de destination, et il est supérieur à celui de la population née dans le pays, qui compte 41 % de diplômés du degré tertiaire (voir le **Graphique 3**). Cette proportion est plus faible parmi les immigrés nés en dehors de l'UE (35 %), mais elle reste plus élevée que dans la plupart des principaux pays de destination, n'étant dépassée que dans les pays scandinaves, au Royaume-Uni et au Luxembourg. Toutefois, 17 % des immigrés nés dans l'UE et 30 % des immigrés nés en dehors de l'UE n'ont terminé que le premier cycle de l'enseignement secondaire. En outre, 3 % des immigrés nés dans l'UE et 6 % de ceux nés en dehors de l'UE ont un très faible niveau de formation, ayant achevé au plus l'enseignement primaire. Cette proportion est beaucoup plus élevée que parmi la population née dans le pays, où seuls 6 % ont un niveau faible de formation et 1 % un niveau très faible. Néanmoins, la part d'immigrés peu instruits en Suisse est faible en comparaison internationale.

Au cours de la dernière décennie, la part d'immigrés hautement qualifiés (âgés entre 15-64 ans) a considérablement augmenté en Suisse, dépassant la progression observée parmi la population née dans le pays. La part des immigrés hautement qualifiés qui sont arrivés en Suisse entre 2013 et 2022 est supérieure de 10 points de pourcentage à celle des immigrés arrivés entre 2001 et 2010, et même supérieure de 11 points de pourcentage pour les immigrés nés en dehors de l'UE. D'autres pays affichent des tendances similaires, avec des hausses plus marquées chez les personnes nées à l'étranger au Luxembourg, en France et en Autriche, et moins prononcées aux Pays-Bas, en Allemagne et en Italie. L'augmentation de la proportion d'immigrés hautement qualifiés en Suisse a été particulièrement prononcée chez les femmes, aussi bien celles qui sont nées dans l'UE (16 points de pourcentage) que celles qui sont nées en dehors de l'UE (13 points de pourcentage).

4. Dans un souci de simplicité, l'expression « immigrés nés dans l'UE » dans le présent rapport inclut les immigrés nés dans les pays de l'UE ainsi que dans les pays de l'AELE : Liechtenstein, Islande et Norvège.

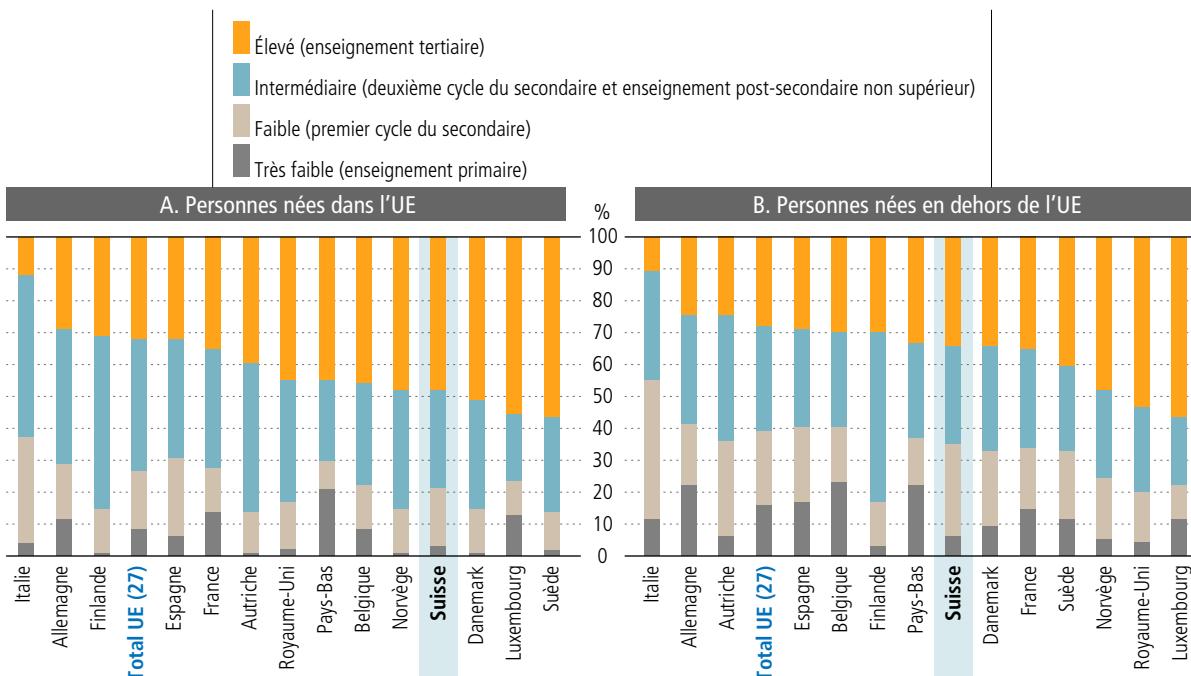
5. Cet indicateur faisant référence aux diplômés ayant achevé leurs études, il inclut à la fois les immigrés ayant obtenu leur diplôme de fin d'études à l'étranger et ceux ayant poursuivi leur formation dans le pays d'accueil.



■ Graphique 3 ■

En Suisse, les immigrés nés dans l'UE et en dehors de l'UE affichent un bon niveau de formation en comparaison internationale

Niveaux de formation, 15-64 ans, 2021 ou dernière année disponible



Note : le niveau de formation correspond au niveau de formation obtenu au moment de l'enquête (2021) et comprend les études poursuivies dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil.

Source : Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EFT-UE) pour 2021 (2019 pour le Royaume-Uni).



I.3. Répartition géographique des immigrés en Suisse

D'après les données de l'EFT-UE de 2022, la région lémanique, qui englobe Genève et Lausanne, deux des plus grandes villes de Suisse qui concentrent des institutions internationales et des entreprises multinationales, compte la plus forte proportion d'immigrés âgés de 15 à 64 ans (46 %). Après la région lémanique viennent Zurich et la région italophone du Tessin, les immigrés y représentant respectivement 41 % et 39 % de la population d'âge actif (15-64 ans). En revanche, l'Espace Mittelland et la Suisse centrale affichent les proportions de résidents d'âge actif (15-64 ans) nés à l'étranger les plus faibles (27 % et 29 %, respectivement). Si les immigrés en Suisse sont plus susceptibles de vivre dans des villes et des zones métropolitaines que la population née dans le pays, ils sont moins concentrés dans les zones densément peuplées que les immigrés dans la plupart des autres pays de l'OCDE du groupe de comparaison (voir le **Graphique 4**). Environ 60 % des immigrés résident en dehors de ces zones.

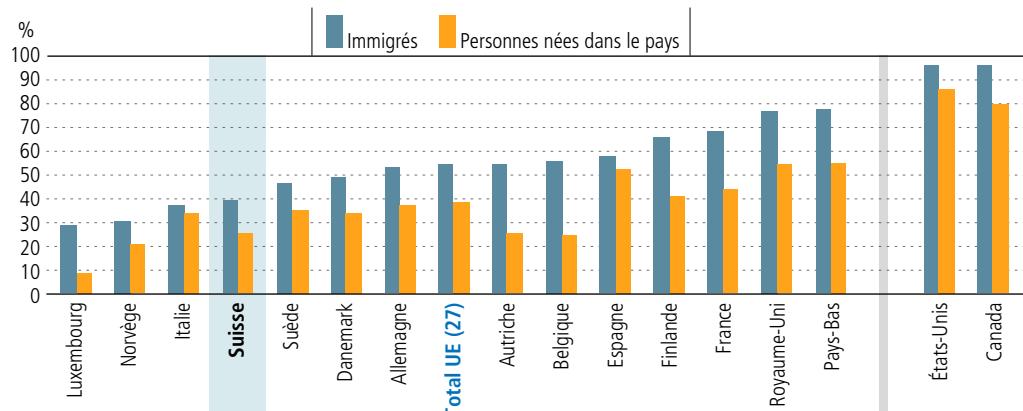
Au cours des huit décennies, une population immigrée bien intégrée s'est développée en Suisse. Selon les données de l'EFT-UE de 2021, près des trois cinquièmes des immigrés d'âge actif (15-64 ans) sont présents dans le pays depuis plus de dix ans, tandis que les personnes récemment arrivées, définies comme les personnes présentes dans le pays depuis moins de cinq ans, représentent environ un cinquième de la population immigrée d'âge actif (15-64 ans). Au cours de la dernière décennie, le pays a mis en place un système complet d'intégration des nouveaux arrivants dans lequel la responsabilité est partagée entre les autorités fédérales et les cantons (voir l'**Encadré 2**).



■ Graphique 4 ■

En Suisse, les immigrés sont moins concentrés dans les zones densément peuplées que dans la plupart des autres pays

Parts d'individus vivant dans des zones densément peuplées, 15-64 ans, 2020



Note : l'unité de mesure est une cellule grille d'un kilomètre carré dans les pays européens. Eurostat considère qu'une zone densément peuplée a une densité de 500 habitants par kilomètre carré, avec des cellules contigües regroupant une population minimale de 50 000 habitants. En dehors de l'Europe, l'unité de mesure est la commune ou la zone métropolitaine. Pour définir les zones densément peuplées, le Canada utilise des données provenant des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement et les États-Unis prennent comme référence les municipalités de plus de 50 000 habitants.

Source : Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EFT-UE) pour 2020 (2019 pour le Royaume-Uni). États-Unis : Current Population Survey (CPS) 2020. Canada : recensement de 2016.

12

Encadré 2 Des mesures d'intégration différentes suivant les cantons

Compte tenu de la proportion élevée d'immigrés parmi la population suisse, la politique d'intégration est devenue une priorité pour les acteurs aux niveaux fédéral, cantonal et communal. La mise en œuvre de la politique d'intégration relève principalement de la compétence des cantons, tandis que la politique fédérale se traduit essentiellement par des initiatives telles que les Programmes d'intégration cantonaux (PIC) qui ont conduit à une harmonisation progressive de la politique d'intégration depuis 2014. La Confédération élabore la stratégie des PIC en collaboration avec les cantons, lesquels ont la responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures d'intégration locales.

Les cantons peuvent recevoir des contributions de la part de la Confédération pour financer ces mesures, sous réserve qu'ils y consacrent des fonds propres d'un montant équivalent à celui des fonds fédéraux alloués. En outre, la Confédération octroie des sommes forfaitaires uniques aux cantons pour chaque admission temporaire ou décision positive relative à une demande d'asile. En vue de continuer à développer l'encouragement de l'intégration, de garantir la qualité des mesures et de promouvoir de nouvelles approches, le SEM et la Commission fédérale des migrations (CFM) soutiennent des programmes et des projets d'importance nationale. Ces initiatives contribuent à l'innovation ciblée dans le domaine de l'intégration et viennent compléter les Programmes d'intégration cantonaux.

Si les cantons ont des objectifs stratégiques communs en matière d'intégration, les mesures concrètes sur le terrain (p. ex. offres de cours de langue, encouragement précoce, conseil) peuvent varier. En outre, suivant les cantons, les offices cantonaux des migrations peuvent conclure une convention d'intégration avec les ressortissants de pays non-membres de l'UE/AELE lorsqu'un besoin particulier en matière d'encouragement de l'intégration est constaté. Ces conventions peuvent contenir des objectifs d'intégration tels que l'apprentissage d'une langue locale ou l'indépendance économique. Si un service cantonal des migrations considère qu'une convention d'intégration est nécessaire, la conclusion et le respect de cette dernière deviennent une condition préalable à l'octroi et à la prolongation d'un permis de séjour. S'agissant des ressortissants de l'UE/AELE, les autorités cantonales peuvent émettre des recommandations en matière d'intégration, mais ne peuvent pas exiger la conclusion d'une convention.

Source : Mexi, Moreno et Guzman (2021^[6]), OCDE (2023^[8]).

III

Le potentiel des immigrés



Points clés à retenir

- La Suisse affiche un taux d'emploi des immigrés (15-64 ans) de 77 %, soit l'un des plus hauts de l'OCDE.
- La proportion d'immigrés nés en dehors de l'UE et déposant une demande de reconnaissance des qualifications qu'ils ont obtenues à l'étranger est relativement faible en comparaison internationale.
- En Suisse, 61 % des immigrés âgés de 15 à 64 ans déclarent avoir suivi des cours de langue, ce qui est l'un des plus hauts pourcentages observés dans les principaux pays de destination. Plus de la moitié des immigrés arrivés dans le pays en ayant tout au plus une connaissance élémentaire de la langue locale déclare maîtriser couramment cette langue (avec un niveau équivalent au niveau C1 du CEFR) après un séjour d'au moins cinq ans.

13

Cette section présente l'intégration sur le marché du travail et l'acquisition de compétences par les immigrés en Suisse. Bien que cela puisse s'avérer difficile, l'acquisition de compétences pertinentes et l'obtention d'un emploi en adéquation avec les qualifications ont non seulement un impact positif sur l'intégration et le bien-être des immigrés, mais elles leur permettent aussi d'apporter une contribution positive à la vie économique.

II.1. Encourager l'intégration sur le marché du travail

D'après les résultats de l'EFT-UE de 2023, il y a en Suisse plus de 2 millions d'immigrés sur une population active (15-64 ans) de 5.8 millions de personnes. Une intégration réussie sur le marché du travail est essentielle pour faire face à la pénurie croissante de main-d'œuvre dans le pays.

Le taux d'emploi des immigrés est, en Suisse, l'un des plus élevés de l'OCDE et le plus élevé parmi les principaux pays de destination. En 2023, il avait retrouvé le niveau record de 77 % enregistré avant la pandémie. Une pénurie de main d'œuvre qualifiée, des mesures d'intégration efficace et un niveau de formation élevé parmi les immigrés contribuent à cette réussite. Comme indiqué dans le **Graphique 5**, le taux d'emploi des immigrés nés dans l'UE est particulièrement élevé, ayant atteint un record en 2023 (83 %), et dépassant même légèrement celui de la population née dans le pays. Il est nettement supérieur au taux d'emploi global des personnes nées dans l'UE résidant dans un autre pays de la zone, qui a pourtant fortement progressé depuis 2020. À 69 %, le taux d'emploi des immigrés nés en dehors de l'UE continue d'être plus élevé en Suisse que dans l'UE. Toutefois l'écart se resserre aussi en raison de la hausse de l'emploi consécutive à la pandémie de COVID-19.

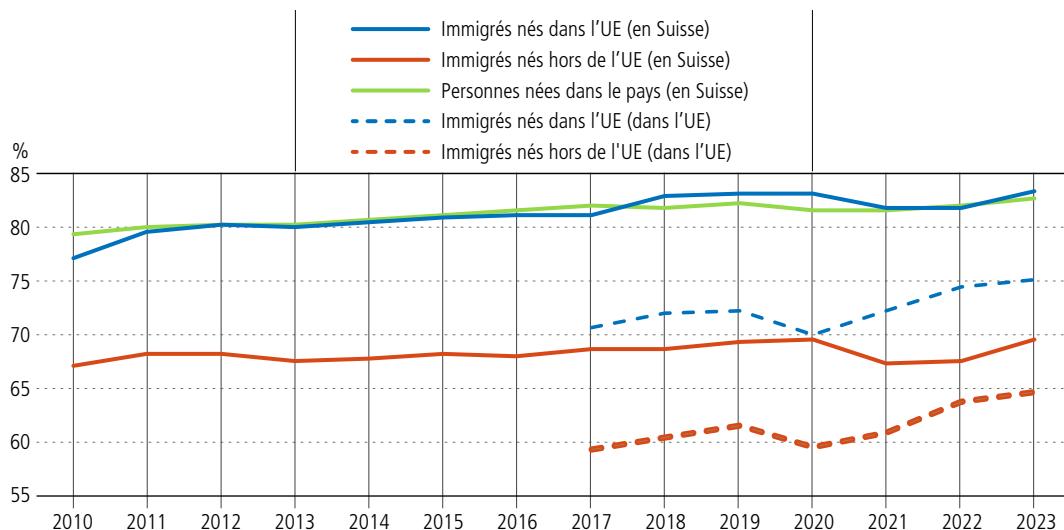
En matière de chômage des immigrés âgés de 15 à 64 ans, la Suisse obtient des résultats moins favorables en comparaison internationale. Le taux de chômage était de 6 % en 2023, soit légèrement plus haut que celui relevé dans des pays tels que l'Allemagne (5 %), le Luxembourg (5 %) et le Royaume-Uni (5 %) et représentait le double de celui des personnes nées dans le pays. Ce taux relativement élevé, en particulier parmi les immigrés venant de pays non-membres de l'UE (9 %), tient en partie à la surreprésentation des immigrés parmi la population aux niveaux de formation les plus bas, mais aussi par d'autres facteurs tels que le manque d'expérience professionnelle ou l'absence de réseau professionnel en Suisse et le manque d'information. Les personnes qui n'ont pas poursuivi leurs études au-delà du secondaire peinent à trouver un emploi dans le pays, et ce quelle que soit leur origine.



■ Graphique 5 ■

Malgré un écart qui se réduit, le taux d'emploi des immigrés, qu'ils soient nés dans l'UE ou en dehors, est plus élevé en Suisse que dans l'UE

Taux d'emploi, 15-64 ans, 2010-2023



Note : en raison des ruptures de continuité temporelle dans les séries chronologiques de l'Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT-UE) introduites par l'actualisation, en 2021, des définitions applicables à la situation relative à l'emploi, les données de la période 2012-2020 ont fait l'objet d'un ajustement pour permettre les comparaisons. Davantage de précisions sont consultables à l'annexe B de OCDE/Commission européenne (2023[1]).

Source : Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EFT-UE) (2010-2023).

Une proportion relativement élevée d'immigrés en Suisse est touchée par le chômage de longue durée, défini comme la recherche active de travail depuis au moins 12 mois. Le chômage prolongé limite la possibilité des immigrés d'apprendre la langue du pays d'accueil et de s'intégrer socialement à travers le travail. Le chômage est aussi un facteur de détresse psychologique et financière. En 2023, 35 % des immigrés au chômage en Suisse l'étaient depuis au moins une année, contre 25 % des chômeurs suisses. Parmi les principaux pays de destination en Europe, seuls la Belgique, l'Italie et le Luxembourg comptent davantage de chômeurs de longue durée parmi leur population immigrée au chômage. Les femmes nées à l'étranger sont particulièrement touchées par le phénomène : 39 % environ des demandeuses d'emploi étrangères sont au chômage depuis plus de 12 mois. Cependant, les taux de chômage de longue durée des immigrés et des personnes nées en Suisse ont diminué respectivement de 3 et 5 points de pourcentage entre 2022 et 2023.

II.2. Promouvoir la reconnaissance et l'acquisition des compétences

Les immigrés ont souvent été instruits et formés dans un contexte différent de celui du pays d'accueil. Les programmes d'éducation et de formation des adultes sont donc essentiels pour transmettre les connaissances locales spécifiques et permettre aux personnes immigrées de tirer pleinement parti de leurs compétences. En Suisse, près de 40 % de l'ensemble des immigrés d'âge très actif (25-54 ans) ont suivi une formation pour adultes au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête (voir le **Graphique 6**). Bien ce pourcentage soit supérieur à la moyenne en comparaison internationale, un écart significatif (plus de 10 points de pourcentage) subsiste par rapport à la population née dans le pays⁶. Cet écart tient à une plus forte participation de cette dernière à l'éducation formelle et à la formation professionnelle.

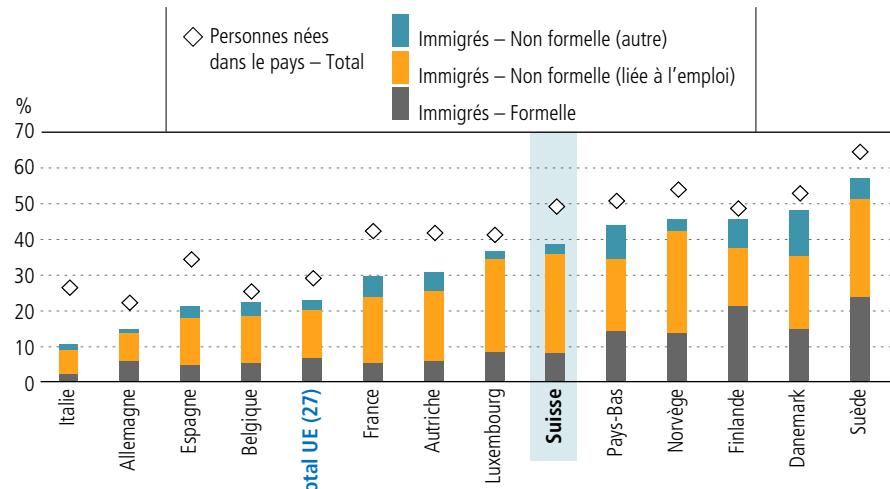
6. Il ressort de l'Enquête sur la formation des adultes (AES) de 2022, qu'Eurostat considère comme un indicateur plus précis du niveau d'instruction des adultes, que 54 % de la population ont pris part à une activité de formation des adultes au cours des 12 mois précédents. Cependant, Eurostat ne ventile pas les données de cette enquête en fonction du pays de naissance, la présente section repose uniquement sur les données de l'EFT-UE de 2022.



■ Graphique 6 ■

Une forte proportion d'immigrés participe à des formations non formelles, alors que peu poursuivent des formations formelles

Participation déclarée à des programmes d'éducation et de formation des adultes au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête, 25-54 ans, 2022



Source : Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EFT-UE) 2022.

En matière de formation informelle des adultes, définie par l'Eurostat comme toute activité d'apprentissage se déroulant en dehors des établissements d'enseignement officiels (écoles, hautes écoles et universités, notamment), la Suisse obtient de bons résultats en comparaison internationale. Plus d'un quart des immigrés déclarent participer à des formations non formelles, liées pour la quasi-totalité à leur emploi. Le taux de participation en Suisse est l'un des plus élevés parmi les principaux pays européens de destination et n'est que légèrement inférieur à celui de la Suède et de la Norvège. En comparaison internationale, cependant, la Suisse peine à améliorer le niveau d'instruction formelle de sa population immigrée. Seuls 8 % des immigrés d'âge très actif (25-54 ans) suivent une formation continue formelle. Parmi les immigrés ayant au plus terminé le premier cycle de l'enseignement secondaire, ce taux est de 3 %, ce qui correspond aussi au pourcentage d'immigrés qui suivent une formation formelle dans l'UE, mais représente la moitié seulement du pourcentage relevé chez les personnes nées en Suisse (6 %). En Norvège et en Suède, les immigrés ayant un faible niveau de formation sont activement encouragés, voire parfois obligés, à poursuivre des formations formelles (voir l'**Encadré 3**).

Encadré 3 La Norvège et la Suède privilégient l'enseignement formel dans leurs programmes d'intégration

Pour que les immigrés puissent acquérir les compétences nécessaires pour réussir sur le marché du travail national, la Suède a introduit dans son programme d'intégration une formation obligatoire pour les participants ayant un faible niveau de formation. Si ces participants ne trouvent pas d'emploi à l'issue des deux années que dure ce programme, ils peuvent être tenus de poursuivre cette formation pour continuer à bénéficier d'une aide financière.

De manière similaire, par sa loi de 2021 sur l'intégration, la Norvège fait de l'achèvement ou de la poursuite d'une formation de niveau primaire, secondaire ou tertiaire un objectif potentiel du programme d'intégration. Les immigrés ayant un faible niveau de formation peuvent ainsi investir dans leur parcours de formation avant d'entrer sur le marché du travail. Les possibilités offertes à ceux ayant déjà achevé le deuxième cycle du secondaire sont plus limitées.

Source : OCDE (2023^[9]).



En Suisse, près de la moitié des immigrés occupent un emploi hautement qualifié, soit une proportion relativement importante en comparaison internationale. En outre, le taux de surqualification – soit le pourcentage d'immigrés hautement qualifiés occupant un emploi demandant un niveau de qualification inférieur au leur – est tombé en dessous de 20 % en 2021, ce qui place la Suisse devant les autres principaux pays de destination, à l'exception du Luxembourg⁷. Contrairement à ce qui peut être observé dans la plupart des principaux pays d'accueil européens, les personnes nées à l'étranger et ayant fait leurs études du degré tertiaire dans l'UE ne semblent pas tirer moins profit de leurs qualifications en Suisse. Le pourcentage de ces personnes qui occupent un emploi hautement qualifié y est comparable à celui des immigrés ayant fait leurs études dans le pays.

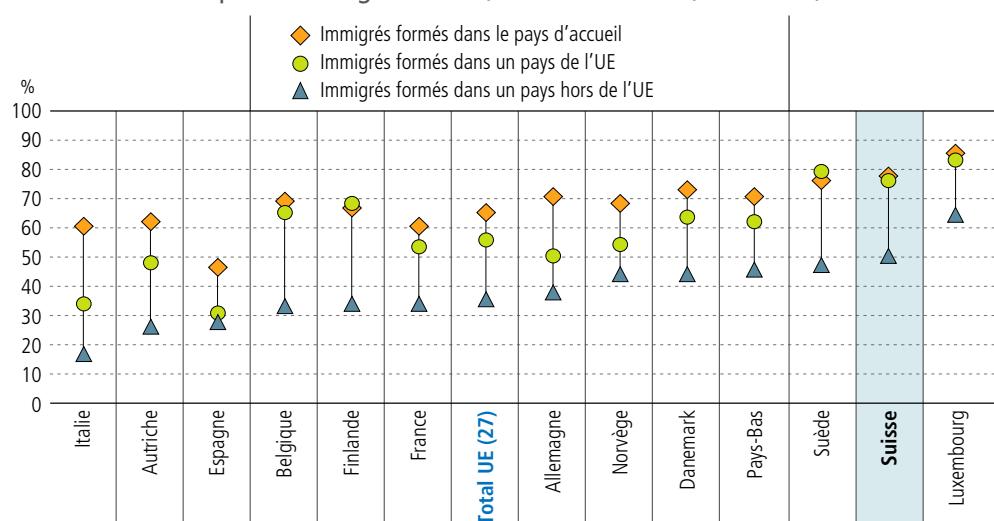
Cependant, la moitié seulement des immigrés ayant fait des études du degré tertiaire hors de l'UE occupent un emploi hautement qualifié en Suisse. Si la proportion est inférieure à celle relevée dans la plupart des autres principaux pays de destination, l'écart de 28 points de pourcentage par rapport aux immigrés titulaires d'un diplôme suisse reste considérable. Cet écart se situe dans la moyenne des principaux pays européens de destination (voir le **Graphique 7**). Même parmi les immigrés qui possèdent des connaissances avancées ou supérieures de la langue locale, la proportion de titulaires d'un diplôme suisse occupant un emploi hautement qualifié est supérieure de 22 points de pourcentage à celle des titulaires d'un diplôme obtenu en dehors de l'UE.

16

■ Graphique 7 ■

Comme dans beaucoup d'autres pays, les immigrés titulaires d'un diplôme du degré tertiaire étranger peinent à décrocher un emploi hautement qualifié

Pourcentage d'individus occupant un emploi hautement qualifié parmi l'ensemble des immigrés titulaires d'un diplôme du degré tertiaire, non en formation, 15-64 ans, 2021



Source : Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EFT-UE) 2021.

Après prise en compte des caractéristiques socioéconomiques, des compétences linguistiques et d'autres facteurs pertinents, les immigrés qui ont obtenu la reconnaissance officielle de leurs qualifications non issues de l'UE trouvent autant un emploi en adéquation avec leurs compétences que leurs homologues formés en Suisse (Pecoraro and Tani, 2023^[10]). En effet, en Suisse comme dans de nombreux autres pays européens, la reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères est indispensable à l'exercice de certaines professions réglementées. En ce qui concerne les professions non réglementées, les employeurs se montrent souvent incertains à l'égard des qualifications étrangères, en particulier lorsque les candidats ne disposent pas de références locales à donner ou d'expérience sur le marché du travail national à faire valoir. Il ressort d'une étude récente que les employeurs, lors du recrutement dans les professions non réglementées, tendent à préférer les diplômes suisses, ou les qualifications étrangères accompagnées d'une expérience professionnelle sur le marché suisse, aux attestations de niveau (Ecoplan, 2025^[11]).

7. Selon la Classification internationale type des professions (CITP), les professions hautement qualifiées correspondent aux directeurs, cadres de direction et gérants, aux professions intellectuelles et scientifiques, et aux professions intermédiaires (niveaux 1-3 de la CITP).

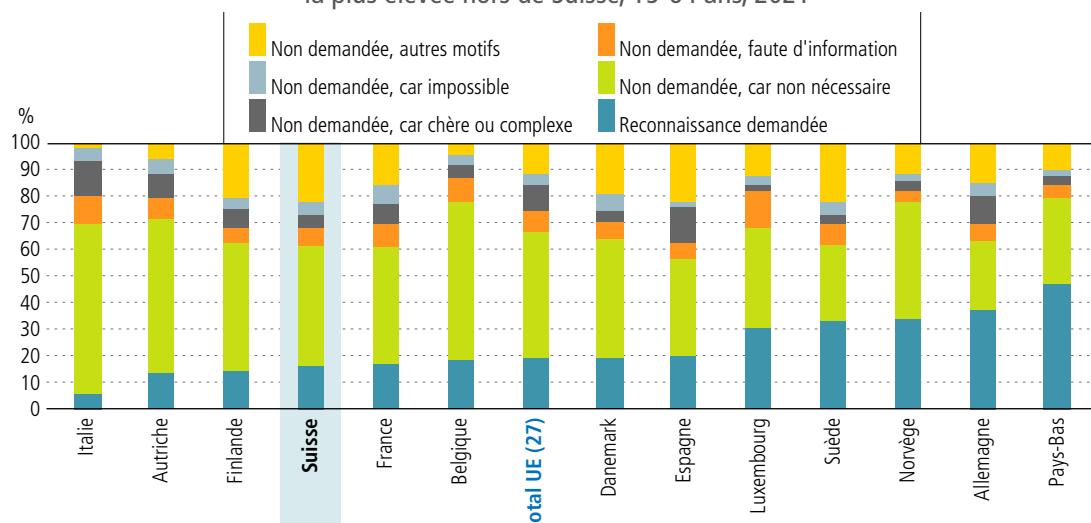


En dépit des efforts significatifs des autorités suisses pour faciliter la reconnaissance des qualifications étrangères (voir l'**Encadré 4**), les données de l'EFT-UE de 2021 montrent que seuls 16 % des immigrés nés hors de l'UE et titulaires d'un diplôme étranger ont demandé une telle reconnaissance. Il s'agit de l'un des pourcentages les plus faibles parmi les principaux pays de destination, exception faite de la Finlande, de l'Autriche et de l'Italie (voir le **Graphique 8**). 46 % des personnes interrogées ont déclaré que la reconnaissance de leurs qualifications n'était pas nécessaire, ce qui pourrait être en partie lié au fait que cette reconnaissance n'est requise que dans le cas des professions réglementées. Si les obstacles tels que la méconnaissance du dispositif, son coût ou sa complexité sont moins souvent mentionnés que dans la plupart des autres pays, il ressort néanmoins d'une étude nationale que le processus de reconnaissance des diplômes est parfois jugé complexe, difficile et long (Ecoplan, 2025^[11]).

■ Graphique 8 ■

Les demandes de reconnaissance de qualifications professionnelles étrangères sont relativement peu nombreuses en Suisse

Demandes de reconnaissance de qualifications professionnelles formelles obtenues à l'étranger ou motifs de non-demande, immigrés nés en dehors de l'UE ayant obtenu leur qualification la plus élevée hors de Suisse, 15-64 ans, 2021



Source : Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EFT-UE) 2021.

Encadré 4 Le système suisse de reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères est décentralisé et différencié pour les ressortissants de l'UE et les autres ressortissants étrangers

Tandis que certaines professions sont réglementées en vertu de la loi fédérale, d'autres sont soumises à des exigences différentes selon les cantons. Les architectes, par exemple, ne sont pas tenus d'obtenir une reconnaissance officielle en Suisse, sauf dans les cantons francophones et dans le canton italophone du Tessin. Dans le cas des professions non réglementées, la reconnaissance des qualifications est facultative. En outre, s'il est possible d'obtenir une attestation de niveau pour améliorer son employabilité, cette attestation ne sert qu'à indiquer le niveau de qualifications équivalent dans le système éducatif suisse.

La Suisse ayant adhéré au système européen de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, les ressortissants de l'UE bénéficient d'une reconnaissance automatique de leur diplôme dans plusieurs professions réglementées, et d'une procédure simplifiée dans les autres.

Selon le titre professionnel du demandeur, huit autorités supervisent la reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères en Suisse. L'une d'elles est le Secrétariat d'Etat à la Formation, à la Recherche et à l'Innovation (SERI) qui est l'interlocuteur à l'échelle nationale pour cette reconnaissance.



Bien qu'il n'y ait pas de délai légal de traitement, les procédures de reconnaissance prennent en règle générale quatre mois pour les professions réglementées et jusqu'à six mois pour les autres.

Pour la reconnaissance de leurs qualifications professionnelle en vue de l'exercice d'une profession réglementée, les immigrés doivent s'acquitter de frais dont le montant varie selon la profession et selon qu'ils sont ressortissants d'un pays de l'UE/AELE ou d'un autre pays (dans le secteur de la santé, le coût de la procédure simplifiée est de 550 CHF). S'il lui est demandé de suivre des mesures de compensation (un test d'aptitude ou une formation, par exemple), le candidat devra payer des frais supplémentaires. Les frais liés à la délivrance d'une attestation de niveau s'élèvent à 150 CHF. À la différence de pays comme l'Allemagne ou l'Autriche, la Suisse n'offre pas d'aide financière à certains groupes, comme les chômeurs, et les demandeurs doivent prendre en charge eux-mêmes la copie et la traduction certifiées de leurs qualifications ainsi que les frais liés aux éventuelles mesures de compensation exigées.

Source : OCDE (2017^[12]), Pecoraro et Tani (2023^[10]), Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) (2024^[13]).



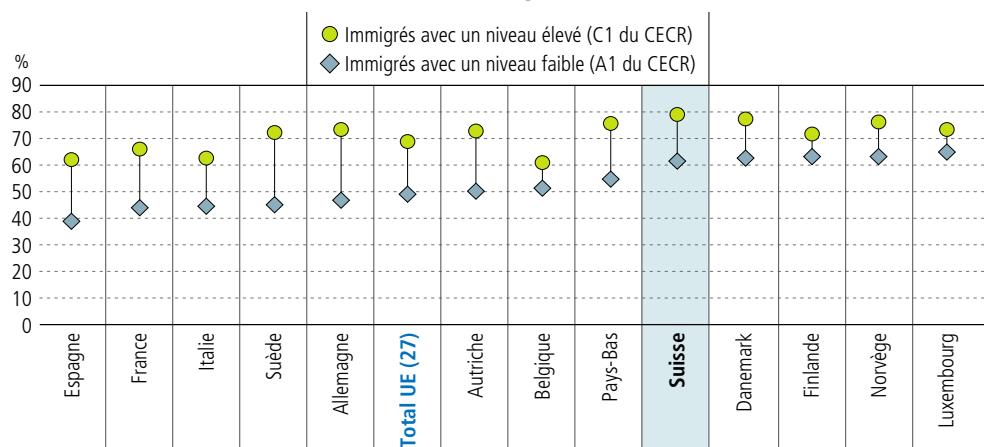
II.3. Encourager l'intégration linguistique

Outre les difficultés liées au transfert de capital humain, les immigrés sont souvent désavantagés sur le marché du travail en raison de leur connaissance limitée de la langue du pays d'accueil. Par exemple, le **Graphique 9** montre que le taux d'emploi est supérieur de 16 points de pourcentage chez les immigrés (15-64 ans) ayant des compétences avancées dans la langue du pays (niveau C1 du CECR) par rapport à ceux ayant des compétences élémentaires (niveau A1 du CECR). Si parmi les immigrés nés dans l'UE ceux qui ne maîtrisent pas la langue locale n'accusent qu'un léger retard sur ceux qui la parlent couramment, l'écart est bien plus prononcé chez les personnes nées en dehors de l'UE. Dans beaucoup de pays de l'OCDE, l'écart entre les deux groupes est encore plus marqué. Toutefois, ces différences ne peuvent être considérées de manière isolée, car de nombreux facteurs confondants, comme la durée de résidence, la motivation et les compétences cognitives de même que la présence d'enfants dans un ménage, influent aussi bien la maîtrise de la langue que les perspectives d'emploi.

■ Graphique 9 ■

Les immigrés ayant une connaissance avancée de la langue locale ont de meilleures chances sur le marché du travail suisse

Taux d'emploi selon les connaissances linguistiques déclarées, hors locuteurs natifs de la langue locale, 15-64 ans, 2021



Source : Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EFT-UE) 2021.

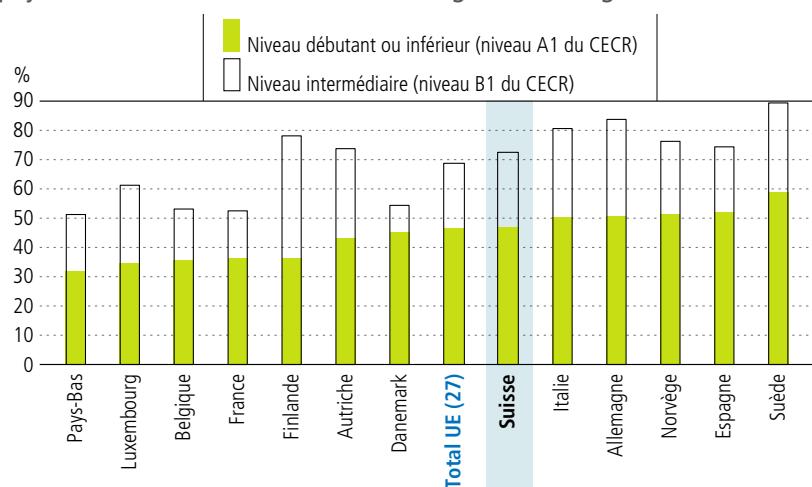


Les connaissances linguistiques étant essentielles à l'intégration sociale et économique des immigrés, la Suisse consacre d'importants moyens à leur amélioration (voir l'**Encadré 5**). Bien que plus des deux cinquièmes des immigrés en âge de travailler (15-64 ans) déclarent que la langue officielle du canton dans lequel ils habitent est aussi leur langue maternelle, ce qui est l'une des proportions les plus élevées parmi les principaux pays de destination, la majorité de ceux qui ne sont pas locuteurs natifs ont déclaré être arrivés sur place en ayant tout au plus des notions élémentaires (niveau A1 du CECR) d'une langue locale. Parmi ces derniers, 44 % des immigrés nés hors UE et 52 % des immigrés nés dans l'UE déclarent avoir atteint un niveau avancé (niveau C1 du CECR) de la langue locale après cinq années au moins de séjour dans le pays (voir le **Graphique 10**). La moyenne pour l'ensemble des immigrés présents en Suisse, qui est de 47 %, est légèrement supérieure à celle calculée pour toute l'UE. Parmi ceux qui sont arrivés avec un niveau intermédiaire (niveau B1 du CECR), 58 % des immigrés nés hors de l'UE et 81 % de ceux nés dans l'UE déclarent avoir acquis une bonne maîtrise de la langue (niveau C1 du CECR) après cinq années au moins de séjour dans le pays.

■ Graphique 10 ■

Près de la moitié des immigrés arrivés avec des connaissances élémentaires de la langue locale parlent celle-ci couramment après cinq années de séjour au moins

Pourcentage d'immigrés déclarant parler couramment la langue du pays d'accueil (niveau C1 du CECR) selon le niveau de maîtrise de cette langue à leur arrivée, après un minimum de cinq années passées dans ce pays, à l'exclusion de ceux dont cette langue est la langue maternelle, 15-64 ans, 2021



19

Note : l'inverse des barres représentées correspond à la part d'immigrés qui ne parlent pas couramment la langue du pays d'accueil (niveau inférieur au niveau C1 du CECR) après un séjour minimum de cinq ans.

Source : Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EFT-UE) 2021.

Encadré 5 La Suisse propose un programme complet d'encouragement linguistique

En Suisse comme dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, l'encouragement linguistique est la principale composante des programmes d'accueil des nouveaux arrivants et représente une grande partie des dépenses publiques consacrées à l'intégration des immigrés. Le pays offre un accès à diverses catégories de personnes, dont les immigrés nés dans l'UE, les immigrés venus dans le cadre du regroupement familial et les résidents de longue durée, sans imposer de conditions supplémentaires. La priorité est donnée aux personnes socialement défavorisées et aux immigrés ayant des besoins particuliers. Les immigrés bénéficient généralement de 300 à 600 heures de cours, en fonction du canton. La participation financière des bénéficiaires dépend elle aussi du canton : certains d'entre eux demandent 5 CHF par cours quand d'autres dispensent des cours gratuits. Des cours du soir et des services de garde d'enfants sont prévus pour mieux répondre à l'emploi du temps des participants.

...



La Suisse propose également des cours de langue axés sur la profession et adaptés à différents groupes professionnels, comme les métiers de la construction, de la restauration, de l'entretien et de l'agriculture.

À l'instar de l'Allemagne, de l'Autriche, du Danemark et de la Finlande, la Suisse vise à accroître la motivation des immigrés à apprendre la langue locale en liant l'achèvement de programmes de langue à des incitations tangibles telles qu'un accès plus rapide au permis d'établissement ou à la nationalité. En outre, dans certains cantons, la participation aux cours de langue est obligatoire et peut être prévue par la « convention d'intégration » conclue entre le canton et l'immigré. Ces conventions peuvent même préciser le niveau linguistique minimum à atteindre dans un délai donné. Les sanctions prévues en cas de non-participation, quoique rares, peuvent prendre la forme d'une diminution des prestations sociales et, sous certaines conditions, d'un non-renouvellement du permis de séjour ou d'un passage du permis C au permis B.

Source : OCDE (2021_[14]).

20

Ces résultats plutôt favorables s'expliquent en partie par la forte participation aux cours de langue. Si les personnes dont la langue locale est aussi la langue maternelle sont exclues, 61 % des immigrés en âge de travailler (15-64 ans) présents en Suisse déclarent avoir suivi de tels cours à un moment ou un autre depuis leur arrivée. C'est l'un des pourcentages les plus élevés en Europe, après ceux du Luxembourg, des Pays-Bas et des pays nordiques. L'accès à des cours de langue subventionnés par les pouvoirs publics semblent avoir une incidence positive sur la participation des immigrés nés dans l'UE. En effet, plus de la moitié de ceux dont la langue maternelle n'est pas l'une de celles parlées en Suisse ont suivi de tels cours, ce qui représente une proportion élevée en comparaison internationale. Seule une faible proportion d'entre eux (2 %) déclare ne pas avoir les moyens financiers pour suivre ces cours. Des résultats similaires s'appliquent aux immigrés nés hors de l'UE, dont 69 % ont suivi des cours de langue, et en particulier aux femmes nées hors de l'UE (74 %).



III

Répondre aux vulnérabilités spécifiques

Points clés à retenir

- La proportion d'immigrées diplômées du degré tertiaire est passée de moins de 30 % en 2010 à 42 % environ en 2021. Toutefois, à 71 %, leur taux d'emploi reste inférieur à celui des hommes immigrés (83 %) et à celui des femmes nées dans le pays (80 %).
- Les mères de jeunes enfants nées à l'étranger ont 24 points de pourcentage de moins de chances d'avoir un emploi que leurs homologues nées dans le pays. Cet écart reste important, mais il est moindre que dans plusieurs pays comparables, où il dépasse 30 points de pourcentage.
- Parmi les réfugiés qui résident dans le pays depuis cinq à neuf ans et qui ne sont pas des locuteurs natifs, près de la moitié indiquent avoir atteint un niveau avancé de la langue. Il s'agit de la proportion la plus élevée de personnes ayant atteint un niveau avancé en comparaison internationale.
- Si les immigrés admis pour raisons familiales ont généralement un niveau de formation élevé en comparaison internationale leur potentiel n'est pas encore pleinement exploité. Par exemple, moins de la moitié des immigrés admis pour raisons familiales nés en dehors de l'UE et diplômés du degré tertiaire occupent des emplois hautement qualifiés.
- Les scores des élèves nés dans le pays de parents immigrés au test de compréhension de l'écrit du PISA sont proches de ceux du total de l'UE. Pour autant, l'écart entre les élèves dont les parents sont immigrés et les élèves dont les parents sont nés dans le pays est l'un des plus marqués de l'OCDE.

21

La présente section met en lumière les résultats en termes d'intégration de quatre groupes vulnérables : les immigrées mères de jeunes enfants, les réfugiés et autres personnes ayant besoin de protection, les migrants admis pour raisons familiales, et les enfants d'immigrés.

III.1. Répondre aux disparités de genre

Si les femmes représentent un peu plus de la moitié des immigrés en Suisse, leur intégration sur le marché du travail n'est pas aussi bonne que leurs homologues masculins et que les femmes nées dans le pays⁸. En 2023, le taux d'emploi des femmes immigrées âgées de 15 à 64 ans (71 %) était inférieur à celui des hommes immigrés (83 %), des femmes nées en Suisse (80 %) et des hommes nés en Suisse (85 %).

Ce taux d'emploi relativement faible représente un coût d'opportunité important pour le marché du travail et pour l'économie d'une manière plus générale. En effet, la proportion de femmes immigrées diplômées du degré tertiaire est passée de moins de 30 % en 2010 à 42 % environ en 2021, et dépasse désormais la proportion de diplômées du degré tertiaire nées dans le pays (37 %). Par ailleurs, les femmes nées dans l'UE sont aujourd'hui plus susceptibles d'être diplômées du degré tertiaire que les hommes nés dans l'UE, mais aussi que les hommes nés en Suisse. En dépit de la forte progression du niveau de formation des femmes immigrées, leur taux d'emploi global a augmenté de moins de trois points de pourcentage ces dix dernières années, creusant l'écart avec les femmes nées dans le pays.

8. L'une des dernières études commandées par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) porte sur la réduction des disparités entre les genres dans le contexte de l'intégration. En s'appuyant sur les conclusions de cette étude, le SEM prépare actuellement une note de position visant à exposer les principales recommandations relatives à la mise en œuvre et à expliquer comment les intégrer aux stratégies actuelles et futures.



Les écarts en matière de taux d'emploi et de pourcentage de travail sont souvent plus marqués chez les femmes nées en dehors de l'UE, à la fois lorsqu'elles sont comparées aux femmes nées dans l'UE (62 % des femmes nées en dehors de l'UE avaient un emploi en 2023 contre 80 % des femmes nées dans l'UE) et aux hommes nés hors de l'UE (78 % des hommes nés en dehors de l'UE avaient un emploi en 2023). Par ailleurs, selon l'enquête sur les forces de travail (EFT) de l'UE de 2021, parmi les immigrés hautement qualifiés qui ont achevé leurs études à l'étranger, le taux d'emploi des femmes nées en dehors de l'UE (58 %) est beaucoup plus bas que celui des femmes nées dans l'UE (85 %) et celui des hommes nés en dehors de l'UE (85 %). La Suisse se classe ainsi au milieu de l'échelle des pays, derrière le Luxembourg, les pays nordiques, l'Autriche et les Pays-Bas.

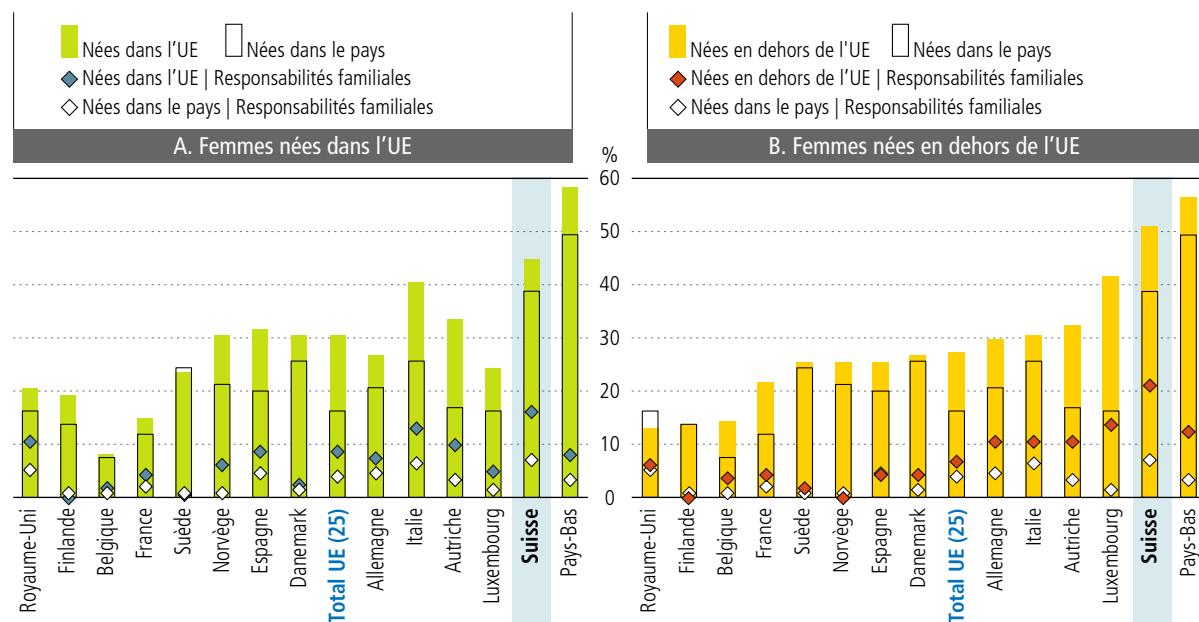
En 2023, les femmes immigrées nées en dehors de l'UE étaient plus susceptibles d'être inactives (31 %) que leurs homologues nées dans un pays de l'UE (16 %), mais aussi que les femmes nées en Suisse (18 %). Par ailleurs, selon les données de l'EFT-UE de 2021, 51 % des femmes nées en dehors de l'UE et 45 % de celles nées dans l'UE qui sont inactives n'ont pas choisi cette situation. Il s'agit du deuxième taux d'inactivité involontaire le plus élevé à l'échelle internationale, derrière les Pays-Bas. Si 7 % seulement des femmes nées en Suisse font état d'une inactivité involontaire liée à leurs responsabilités familiales, 21 % des immigrées nées en dehors de l'UE et 16 % de celles nées dans l'UE font état d'une situation comparable (voir le **Graphique 11**). La proportion de femmes en situation d'inactivité involontaire en raison de leurs responsabilités familiales est l'une des plus élevées des principaux pays d'immigration, tant pour les femmes nées à l'étranger que pour celles nées dans le pays.

22

■ Graphique 11 ■

Les femmes nées en dehors de l'UE sont plus susceptibles d'être en situation d'inactivité involontaire que les femmes nées dans le pays, surtout en raison de leurs responsabilités familiales

Proportion de femmes en situation d'inactivité involontaire par rapport
à l'ensemble des femmes inactives, 15-64 ans, 2021



Note : les personnes dont l'inactivité est involontaire ne recherchent pas d'emploi, bien qu'elles souhaitent travailler.

Source : Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EFT-UE) de 2021 (2019 pour le Royaume-Uni).

Des publications antérieures de l'OCDE montrent qu'une grande partie de l'écart important entre les genres observé en matière d'emploi est imputable à l'impact qu'ont les enfants sur les résultats des mères sur le marché du travail (OCDE, 2023^[15]). Cet effet, souvent appelé « pénalité de la maternité », est plus prononcé chez les immigrées dans la mesure où la migration – en particulier dans le cas des migrations familiales – coïncide souvent avec d'autres changements dans la dynamique familiale, comme le mariage, le regroupement familial ou la formation d'une union ou d'un ménage, qui peuvent induire une augmentation de la fécondité après



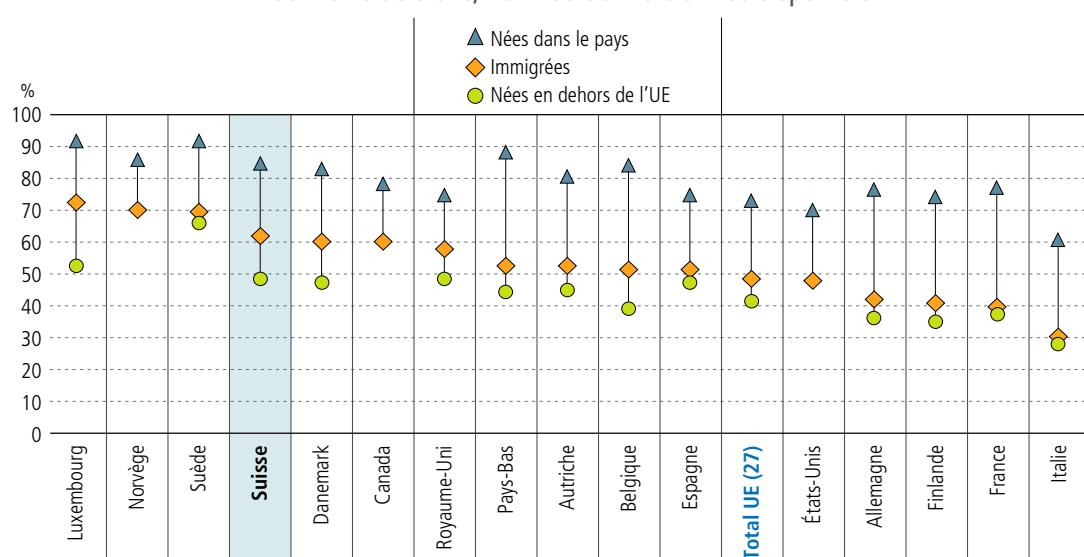
l'arrivée dans le pays d'accueil (OCDE, 2023^[15]). Cela peut freiner les mères immigrées dans l'acquisition des compétences spécifiques au pays et l'expérience professionnelle requises pour participer au marché du travail. C'est particulièrement le cas en Suisse, dans la mesure où 80 % des femmes immigrées de 25 à 54 ans nées en dehors de l'UE et qui ont des enfants de 0 à 14 ans sont admises pour raisons familiales, soit la proportion la plus élevée de tous les principaux pays de destination.

En Suisse, un peu plus de 60 % des femmes immigrées de 25 à 54 ans ayant des enfants de 0 à 4 ans exercent un emploi, alors qu'elles ne sont qu'un peu plus de la moitié pour celles nées en dehors de l'UE (voir le **Graphique 12**). Les mères de jeunes enfants nées en Suisse ont 24 points de pourcentage de plus de chances que leurs homologues immigrées d'occuper un emploi. Cet écart est important, mais l'écart entre les mères immigrées et celles nées dans le pays est encore plus prononcé en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Finlande et en France, où il excède 30 points de pourcentage. Un tel écart peut notamment s'expliquer par le fait que les mères immigrées nées en dehors de l'UE sont surreprésentées dans les secteurs offrant à la fois moins d'incitations financières à reprendre le travail après la naissance d'un enfant et moins de soutien institutionnel pour faciliter le retour au travail (OCDE, 2023^[15]). Les mères pourraient ainsi quitter le marché du travail faute de parvenir à pouvoir concilier leur travail rémunéré et l'éducation de leurs enfants. En Suisse, plus de 20 % des mères immigrées nées en dehors de l'UE ayant des enfants de moins de 14 ans déclarent occuper des emplois non qualifiés⁹, soit près de 10 fois plus que leurs homologues nées dans le pays¹⁰.

■ Graphique 12 ■

L'écart de taux d'emploi entre les mères de très jeunes enfants nées dans le pays et celles nées à l'étranger s'établit à 24 points de pourcentage en Suisse

Taux d'emploi des mères nées dans le pays et des mères nées à l'étranger qui ont au moins un enfant de moins de 5 ans, 2021 ou dernière année disponible



Note : les données portent sur les femmes de 25 à 54 ans. Les mères sont définies comme les femmes qui ont au moins un enfant âgé de 0-4 ans (0-5 ans aux États-Unis et 0-6 ans au Canada).

Source : Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EFT-UE) de 2021. Royaume-Uni, Danemark et Suède : Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EFT-UE) de 2019. Suisse : Enquête suisse sur la population active (ESPA) de 2022. États-Unis : Current Population Survey (CPS) de 2021. Canada : Enquête sur la population active (EPA) de 2019.

La Suisse compte, par rapport aux autres principaux pays de destination, la plus forte proportion de mères immigrées et de mères nées dans le pays occupant un emploi à temps partiel¹¹. Parmi les femmes exerçant un emploi et ayant des enfants de moins de 14 ans, 88 % de celles nées dans le pays et 67 % de celles nées à l'étranger occupent un emploi à temps partiel. Par ailleurs, parmi les mères qui exercent un emploi

9. Les emplois non qualifiés désignent les professions élémentaires impliquant des tâches simples, répétitives et, souvent, des efforts physiques (CITP 9).

10. Ce résultat doit être interprété avec prudence, étant donné que des échantillons de petite taille peuvent augmenter la variabilité et réduire la précision des estimations.

11. Un emploi à temps partiel est défini ici comme un emploi à moins de 30 heures de travail par semaine.



à temps partiel, 85 % des femmes nées dans le pays et 71 % de celles nées à l'étranger indiquent travailler à temps partiel en raison de leurs responsabilités familiales. Selon Vidal-Coso (2017^[16]), en Suisse, l'emploi à temps partiel n'est généralement pas associé à des conditions de travail de moindre qualité ou à une mobilité descendante. La moindre proportion de mères immigrées occupant un emploi à temps partiel peut s'expliquer par le fait qu'elles sont surreprésentées dans les emplois conjuguant rémunération peu élevée et possibilités plus limitées d'emploi à temps partiel.

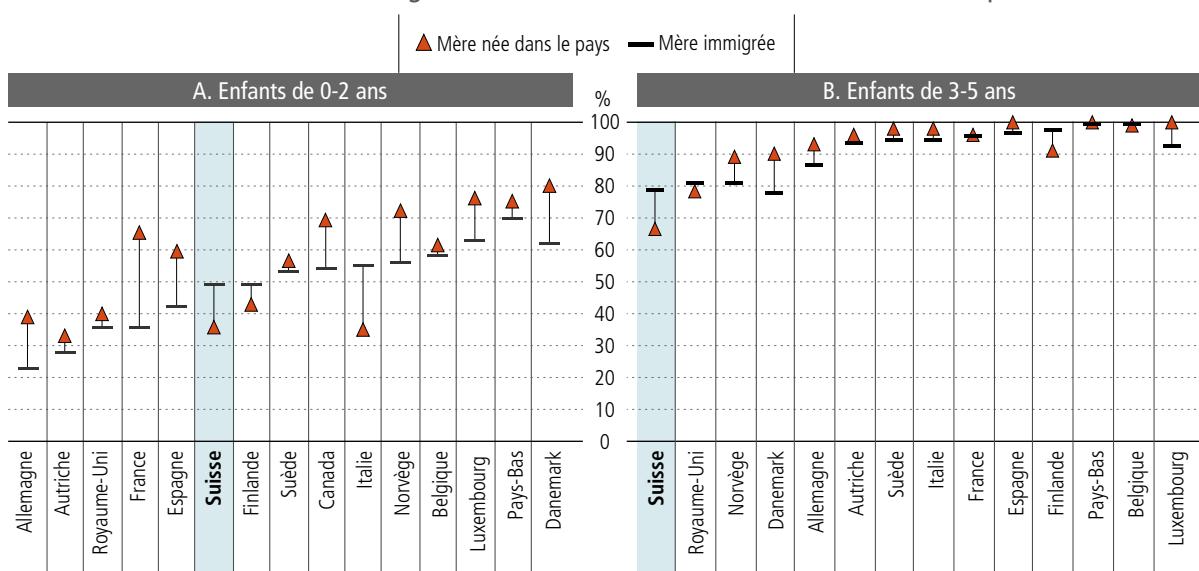
L'accès à des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE) abordables est essentiel pour concilier travail rémunéré et responsabilités familiales, en particulier pour les mères immigrées, dont le réseau de soutien privé est généralement plus restreint dans le pays d'accueil. En Suisse, la gestion des services d'accueil de la petite enfance relève de la responsabilité des cantons et des communes, et nombre d'entre eux proposent des subventions liées au revenu pour les services d'accueil externes. Néanmoins, le coût relatif de la garde d'enfants peut être particulièrement élevé pour les personnes dont le salaire potentiel serait faible si elles devaient intégrer le marché du travail. En effet, à l'échelle de la population, 20 % seulement des enfants de moins de 2 ans vivant dans des ménages à faible revenu fréquentent une structure d'accueil, contre 60 % de ceux qui vivent dans des ménages à revenu élevé (OCDE, 2024^[17]).

Malgré tout, en Suisse, les enfants de 0 à 2 ans dont la mère est immigrée sont plus susceptibles de fréquenter une structure d'accueil formelle que ceux dont la mère est née dans le pays. Cette disparité tient dans une large mesure au faible taux d'inscription des enfants dont les parents sont nés en Suisse – l'un des plus bas de l'OCDE (voir OCDE (2021^[18])) – plutôt qu'un taux d'inscription particulièrement élevé des enfants de parents nés à l'étranger. En effet, le taux global de fréquentation des structures d'EAJE des enfants de parents nés à l'étranger et de parents nés dans le pays est relativement faible par rapport aux autres pays (voir le **Graphique 13**). En fait, la Suisse se distingue par le taux de fréquentation des structures d'EAJE le plus faible de tous les principaux pays de destination concernant les enfants de 3 à 5 ans.

■ Graphique 13 ■

En Suisse, les mères immigrées ont davantage recours aux services de garde d'enfants formels que les mères nées dans le pays

Recours aux services de garde d'enfants formels, 2022 ou dernière année disponible



Note : pourcentage d'enfants inscrits dans des services de garde formels au cours d'une semaine type. Les services formels de garde d'enfants comprennent l'enseignement préscolaire, l'enseignement obligatoire, les garderies, les crèches et les assistantes maternelles professionnelles. Pour le Canada, les données se rapportent aux 1-3 ans. Les données couvrent les femmes de tous âges.

Source : Statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) 2022. Royaume-Uni, Norvège et Suisse : Statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) 2019. Canada : Enquête sociale générale 2017.



III.2. Encourager l'intégration des réfugiés

Au cours des années 90, la Suisse a accueilli davantage de demandeurs d'asile par habitant que tout autre pays de l'OCDE, mais les flux migratoires pour raisons humanitaires ont fortement diminué au début des années 2000. Ce n'est qu'en 2014 que les demandes d'asile ont de nouveau fortement augmenté avec l'arrivée en Suisse d'immigrés en provenance de Syrie, d'Érythrée et d'Afghanistan. En 2022, le nombre de personnes ayant déposé une première demande d'asile en Suisse a augmenté de 74 % seulement en l'espace d'un an (OCDE, 2023^[15]). Parallèlement, la Suisse est devenue un pays de destination important pour les Ukrainiens fuyant la guerre d'agression menée par la Russie.

L'enquête sur les forces de travail de l'UE de 2021 comprend des informations sur les immigrés admis pour raisons humanitaires qui sont fondées sur la raison du départ déclarée¹². Toutefois, elle ne contient pas encore d'informations sur les personnes qui fuient la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine. Leur intégration initiale sur le marché du travail et les problèmes posés en termes de données sont examinés dans l'**Encadré 6**.

Encadré 6 Données internationales comparables sur l'insertion professionnelle des bénéficiaires d'une protection temporaire

La guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine a entraîné le déplacement de population le plus important en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. D'après Eurostat, à elle seule, l'UE a accordé la protection temporaire à 4,2 millions de ressortissants de pays non-membres de l'UE depuis février 2024, dont 98 % de citoyens ukrainiens. Il y a actuellement en Suisse un peu moins de 69 000 bénéficiaires qui jouissent du statut S, un statut spécial de protection temporaire. Comme le service militaire en Ukraine empêche les hommes âgés de 18 à 60 ans de quitter le pays (à quelques exceptions près), 65 % des bénéficiaires ukrainiens de la protection temporaire en Suisse âgés de 18 à 64 ans sont des femmes.

Certains facteurs peuvent certes freiner l'insertion professionnelle des réfugiés ukrainiens, mais d'autres peuvent la favoriser. Les responsabilités liées à la garde d'enfants et aux soins aux personnes âgées, les connaissances linguistiques limitées, l'inadéquation des compétences¹³, les difficultés à faire reconnaître les compétences, les diplômes et les qualifications, les risques d'exploitation, l'éclatement familial et les incertitudes quant à la durée du séjour peuvent entraver une entrée rapide sur le marché du travail. À l'inverse, un niveau de formation élevé¹⁴ et un accès complet et immédiat au marché du travail peuvent faciliter l'insertion professionnelle. Pour encourager l'intégration sur le marché du travail, le pays a lancé en avril 2022 le « Programme S », qui offre aux cantons 3 000 CHF par bénéficiaire et par an pour améliorer les compétences linguistiques et faciliter l'accès à l'emploi et à la formation. Des mesures supplémentaires ont été prises en mai 2024 pour améliorer la coordination entre les parties prenantes, soutenir des projets de reconnaissance des qualifications et faciliter le placement par l'intermédiaire des centres régionaux pour l'emploi.

En Suisse, les bénéficiaires du statut S se voient accorder un accès immédiat au marché du travail, mais, contrairement aux autres pays européens où l'insertion professionnelle est automatique, l'exercice d'une activité professionnelle nécessite aujourd'hui une autorisation délivrée par les cantons. Cependant, une modification prévue à l'hiver 2025 devrait remplacer cette condition par une simple obligation de déclaration de l'activité professionnelle.

25

12. Les analyses incluent les réfugiés naturalisés mais excluent les personnes nées dans un pays de l'UE ou de l'AELE déclarant émigrer pour raisons humanitaires. Il est par ailleurs important de noter que la population sous revue dans l'ESPA ne couvre pas les personnes enregistrées dans le processus d'asile totalisant au moins 12 mois de séjour (permis F, N, S).

13. L'inadéquation des compétences est l'utilisation sous-optimale des compétences au travail.

14. D'après une étude représentative réalisée en Suisse à l'automne 2022, 70 % des réfugiés ukrainiens étaient titulaires d'un diplôme du degré tertiaire (HCR, 2023^[55]).



Les données disponibles indiquent que l'insertion professionnelle des bénéficiaires du statut de protection S en Suisse a été plus lente que dans d'autres pays d'accueil, mais qu'elle s'améliore progressivement. D'après les statistiques suisses sur l'asile, en août 2024, environ un réfugié ukrainien en âge de travailler (18-64 ans) sur quatre occupait un emploi, et ils étaient un sur trois parmi ceux installés dans le pays depuis au moins deux ans. Si des taux d'emploi similaires sont enregistrés en Finlande, en Allemagne et en Autriche, ils dépassaient les 40 % en République tchèque, en Estonie, au Danemark et aux Pays-Bas à la fin de l'année 2023. En Lituanie, les taux d'emploi étaient supérieurs à 60 %. Ces écarts tiennent à différents facteurs : conditions sur les différents marchés du travail, composition démographique de la population réfugiée ukrainienne, politiques mises en place et soutien fourni par le pays d'accueil, langues parlées dans le pays d'accueil, schémas migratoires préexistants et présence de communautés ukrainiennes déjà installées. Ces variations peuvent aussi s'expliquer dans une large mesure par des différences dans la méthodologie et la manière de rapporter l'information.

Les Ukrainiens bénéficiaires d'un statut S de protection temporaire sont répartis dans différents cantons proportionnellement à leur population. Bien que le permis S autorise le bénéficiaire à chercher du travail dans l'ensemble du pays, les immigrés sont souvent employés dans les mêmes secteurs en fonction des cantons dans lesquels ils s'installent. À Zurich, par exemple, la plupart des Ukrainiens bénéficiant d'un statut S de protection temporaire travaillent dans les secteurs de la santé, de l'éducation, du commerce de détail et des services aux personnes. Une répartition sectorielle similaire a été observée dans d'autres pays d'accueil. Ces secteurs d'activité ne correspondent pas forcément à leurs expériences passées ou à leurs études, signe d'une inadéquation des compétences. Il s'avère qu'une part importante des ressortissants ukrainiens occupaient dans leur pays d'origine des emplois de bureau ou administratifs, ou travaillaient dans le secteur juridique ou éducatif. Ce décalage peut s'expliquer par les incertitudes des employeurs suisses quant à la durée de séjour des bénéficiaires d'un statut S, notamment pour les postes qui nécessitent des investissements importants ou une formation conséquente. À cela s'ajoute le fait que l'apprentissage de la langue locale prend du temps et que, pour certains, la reconnaissance et la valorisation des diplômes ne sont pas systématiques. Leur statut étant prolongé jusqu'en mars 2026, certains bénéficiaires pourraient considérer que cet investissement à long terme n'en vaille pas la peine puisqu'ils prévoient rentrer en Ukraine.

Source : REM/OCDE (2024_[19]), Eurostat (2024_[20]), EPRS (2024_[21]), Pétremand (2024_[22]), Ruedin (2024_[23]), Schmidt (2024_[24]), Secrétariat d'État aux migrations (2025_[4]).

En Suisse, la plupart des réfugiés d'âge actif (15-64 ans) sont des réfugiés installés selon l'EFT-UE de 2021. Plus de la moitié vivent dans le pays depuis plus de 20 ans, et un quart y résident depuis plus de 10 ans. Cette situation contraste avec celle observée dans d'autres pays comme l'Allemagne, la Suède ou les Pays-Bas, où la majorité des réfugiés sont arrivés au cours des dix dernières années. Comme dans la plupart des autres pays de destination de longue date des réfugiés, à l'exception notable de l'Espagne et de la France, deux tiers environ des réfugiés arrivés en Suisse ces dix dernières années sont des hommes. Cette proportion est légèrement plus faible (60 %) parmi les réfugiés installés dans le pays depuis plus de 10 ans.

Compte tenu du caractère forcé de leur migration, les réfugiés n'ont généralement pas la possibilité de se préparer à la vie dans un nouveau pays. Par conséquent, la plupart d'entre eux arrivent en Suisse sans connaître au préalable la langue parlée dans le canton auquel ils ont été attribués. Selon l'enquête EFT-UE de 2021, 78 % des locuteurs non natifs qui sont réfugiés déclarent avoir suivi des cours de langue depuis leur arrivée en Suisse, soit une proportion largement supérieure à celle des autres immigrés (61 %) et des immigrés nés en dehors de l'UE (68 %). Parmi les réfugiés qui résident dans le pays depuis cinq à neuf ans et qui ne sont pas des locuteurs natifs, près de la moitié indiquent avoir atteint un niveau avancé de la langue. Il s'agit de la proportion la plus élevée de personnes atteignant un niveau avancé ou supérieur en comparaison internationale (voir le **Graphique 14**).

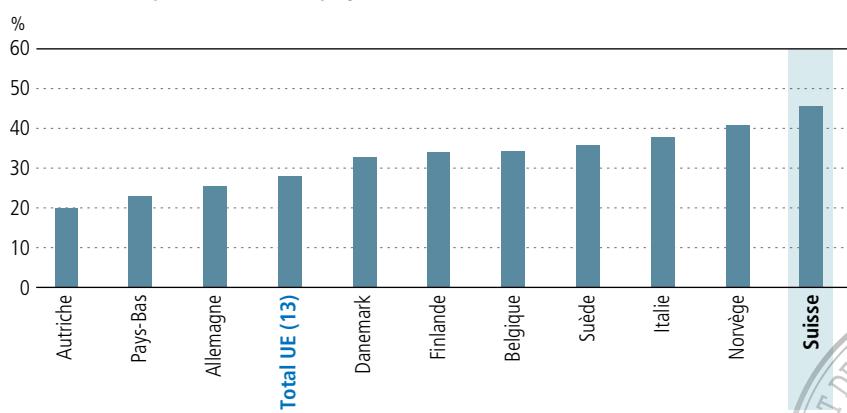


Une étude récente fondée sur une répartition quasi aléatoire des réfugiés francophones dans les cantons francophones et germanophones met en évidence le lien de causalité entre la langue et l'emploi en Suisse : les réfugiés qui maîtrisent la langue affichent ainsi un taux d'emploi plus de deux fois plus élevé dans les cinq premières années suivant leur arrivée (Schmid, 2023^[25]). De la même manière, parmi les réfugiés installés en Suisse depuis deux ans, le fait de résider dans un canton dont la langue correspond à sa langue maternelle accroît de 20 % la probabilité de décrocher un emploi ; pour les réfugiés qui ne résident pas dans un canton dont la langue correspond à leur langue maternelle, les cours de langue augmentent de 14 % la probabilité de décrocher un emploi (Auer, 2017^[26]).

■ Graphique 14 ■

Près de la moitié des réfugiés affichent au moins un niveau avancé en langue après avoir séjourné cinq ans en Suisse

Pourcentage de réfugiés déclarant avoir au moins un niveau avancé en langue (niveau C1 du CECR) après 5 à 9 ans passés dans le pays d'accueil, hors locuteurs natifs, 15-64 ans, 2021



Source : Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EFT-UE) de 2021.

27



Comme dans d'autres pays de destination de longue date, à l'exception de l'Espagne, les réfugiés d'âge actif (15-64 ans) récemment arrivés en Suisse (depuis moins de 10 ans) ont un niveau de formation inférieur à celui des réfugiés installés (depuis au moins 10 ans dans le pays). Selon l'EFT-UE de 2021, près des deux tiers des réfugiés arrivés récemment en Suisse ne sont pas diplômés de l'enseignement tertiaire, contre la moitié de ceux arrivés il y a plus de dix ans (voir le **Graphique 15**). L'EFT-UE mesure le niveau de formation d'une personne au moment de l'entretien réalisé aux fins de l'enquête. Cela signifie que la proportion de réfugiés installés ayant un faible niveau de formation pourrait être inférieure à celle des réfugiés au faible niveau de formation arrivés récemment, dans la mesure où les réfugiés installés peuvent avoir poursuivi leurs études en Suisse au cours des années qui ont suivi leur arrivée.

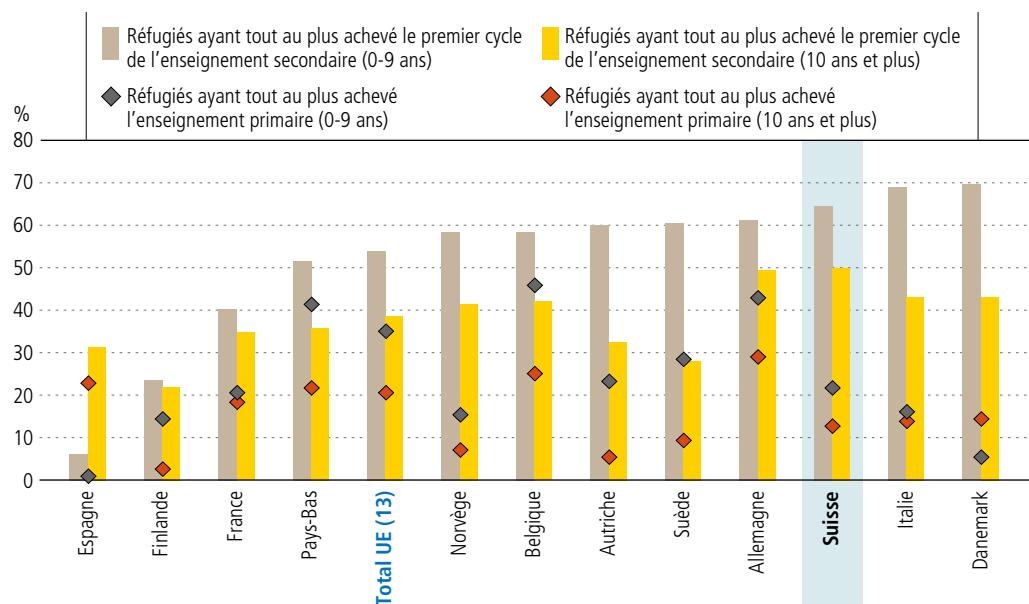
Par rapport aux pays nordiques, peu de réfugiés poursuivent leurs études après leur arrivée en Suisse. En effet, parmi les réfugiés arrivés dans le pays à l'âge de 20 ans ou plus, 6 % seulement étaient inscrits dans une formation formelle et 7 % dans une formation non formelle dans les quatre semaines précédant l'enquête. Il s'agit de l'un des taux de participation aux offres de formation non formelle les plus faibles à l'échelle internationale. Le faible taux de participation à la formation des adultes tient peut-être au fait que la majorité des réfugiés en Suisse sont des réfugiés installés : trois réfugiés sur quatre vivent en effet dans le pays depuis plus de 10 ans. Les réfugiés adultes arrivés récemment dans le pays (depuis moins de 10 ans) sont plus nombreux à suivre une formation. 15 % des réfugiés arrivés récemment sont inscrits dans des programmes de formation formelle et 9 % dans des programmes de formation non formelle. Ces dernières années, la Suisse a pris de nouvelles mesures pour inciter les réfugiés et les personnes admises à titre provisoire à suivre des formations (voir l'**Encadré 7**).



■ Graphique 15 ■

Les réfugiés arrivés récemment en Suisse ont un niveau de formation inférieur à celui des réfugiés installés depuis plus de dix ans

Pourcentage de réfugiés ayant au plus un niveau de formation primaire/secondeaire selon le nombre d'années de séjour, non en formation, 15-64 ans, 2021



Note : le niveau de formation correspond au niveau de formation le plus élevé atteint au moment de l'enquête (2021) et comprend les formations réalisées dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil.

Source : Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EFT-UE) 2021.

Encadré 7 Agenda Intégration Suisse : promouvoir l'éducation et la formation des jeunes réfugiés et des jeunes admis à titre provisoire

En 2020, la Confédération et les cantons ont introduit l'Agenda Intégration Suisse (AIS). L'AIS vise à accélérer et à intensifier les mesures spécifiques en faveur de l'intégration. Les réfugiés et les personnes admises à titre provisoire doivent bénéficier d'un accompagnement continu et de conseils personnalisés tout au long du processus d'intégration initiale. L'AIS définit cinq objectifs d'impact, dont un dans le domaine de la formation : deux tiers des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire âgés de 16 à 25 ans au moment de leur arrivée doivent suivre une formation professionnelle dans un délai de cinq ans après leur arrivée.

Selon le suivi de l'AIS assuré par le SEM, une tendance positive a été observée dans le domaine de la formation des jeunes réfugiés et des jeunes admis à titre provisoire. Il ressort des comparaisons effectuées entre les différentes cohortes d'entrée que ceux qui sont arrivés plus récemment comptent une plus forte proportion de personnes poursuivant ou ayant achevé une formation post-obligatoires que les cohortes précédentes, en particulier par rapport à ceux arrivés en 2013. Les personnes arrivées en Suisse en 2019 et en 2020 sont encore plus nombreuses à suivre des programmes d'éducation et de formation, ce qui confirme cette évolution positive. Celle-ci est stimulée à la fois par des mesures nouvelles et innovantes et par les caractéristiques propres aux cohortes récentes, comme le fait qu'elles comptent une plus forte proportion de jeunes.

Source : Secrétariat d'Etat aux migrations (2024^[27]).





En Suisse, les taux d'emploi des réfugiés sont très bas les premières années, puis ils augmentent progressivement au fil du temps. Ainsi, le taux d'emploi des réfugiés installés depuis moins de 10 ans s'élève à 45 %. Les réfugiés installés en Suisse depuis plus de 20 ans affichent un taux d'emploi beaucoup plus proche (69 %) de celui des immigrés en général (77 %). Le taux d'emploi total des réfugiés de 15 à 64 ans en Suisse est élevé en comparaison internationale, l'Italie étant le seul des principaux pays de destination, à 66 %, à surpasser la Suisse (64 %). Les résultats sur le marché du travail suisse sont aussi positifs pour les femmes réfugiées, qui constituent un groupe particulièrement vulnérable. Leur taux d'emploi s'élève en effet à 56 %, soit le plus élevé de tous les autres principaux pays de destination.

III.3. Encourager l'intégration des immigrés admis pour raisons familiales

En dépit d'un léger recul ces dix dernières années, les migrations familiales de ressortissants de pays tiers restent la première catégorie d'entrée en Suisse après le dispositif de libre circulation de l'UE, et représentaient 15 % environ de l'immigration à caractère permanent en 2023, d'après la base de données de l'OCDE sur les migrations internationales. L'EFT-UE de 2021 contient des informations sur les immigrés admis pour raisons familiales qui sont fondées sur la raison du départ déclarée par les immigrés eux-mêmes plutôt que sur les données officielles relatives aux permis/visas, ce qui explique pourquoi les immigrés nés dans l'UE comme ceux nés en dehors de l'UE peuvent déclarer avoir émigré pour des raisons familiales. Dans un souci de comparabilité avec le **Graphique 2** sur les flux d'immigration permanente, qui repose sur la base de données de l'OCDE sur les migrations internationales et qui ne tient compte que des ressortissants de pays tiers pour la catégorie « famille », le chapitre suivant se concentre sur les immigrés admis pour motifs familiaux nés en dehors de l'UE. Les résultats des immigrés ressortissants d'un pays de l'UE qui ont émigré pour des raisons familiales sont examinés séparément dans l'**Encadré 9**.

Selon les données de l'EFT-UE de 2021, plus de la moitié des immigrés d'âge actif (15-64 ans) nés en dehors de l'UE indiquaient avoir émigré en Suisse pour des raisons familiales, soit l'une des proportions les plus élevées de tous les pays de destination de longue date. Par ailleurs, les données Eurostat de 2021 sur les premiers permis de séjour montrent que la majorité (64 %) des immigrés admis en Suisse pour des motifs familiaux sont des femmes. Le constat est le même dans tous les principaux pays de destination, mais la proportion relevée en Suisse est particulièrement importante, ce qui témoigne de l'importance de tenir compte de la problématique du genre pour analyser l'insertion professionnelle et l'intégration sociale des immigrés admis pour raisons familiales.

En Suisse, ces immigrés ont un niveau de formation élevé en comparaison internationale. Presque un tiers sont diplômés du degré tertiaire, soit la proportion la plus élevée derrière la Suède, la Norvège et le Luxembourg, tandis qu'un autre tiers sont diplômés du deuxième cycle du secondaire. 6 % seulement ont achevé tout au plus l'enseignement primaire, soit moins de la moitié de la proportion relevée à l'échelle de l'UE dans son ensemble (voir le **Graphique 16**). Les personnes arrivées récemment (résidant depuis 0 à 9 ans dans le pays) ont généralement un niveau de formation supérieur à celui des cohortes antérieures (résidant depuis 10 ans et plus dans le pays). Parmi les immigrés admis pour raisons familiales résidant depuis au moins 10 ans en Suisse, 25 % seulement sont diplômés du degré tertiaire, tandis qu'ils sont 44 % parmi ceux arrivés il y a moins de 10 ans. Si cette tendance est également observable dans d'autres pays, elle est particulièrement marquée en Suisse.

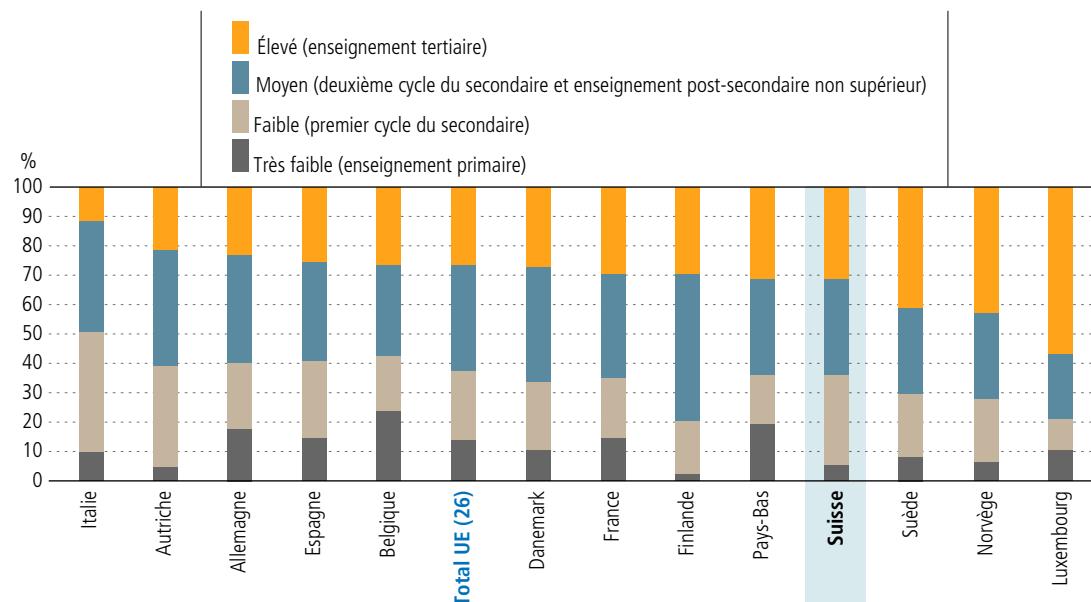
Les immigrés admis pour raisons familiales en Suisse font preuve de forts progrès dans l'acquisition d'une des langues nationales. Parmi ceux qui sont arrivés dans le pays il y a cinq ans avec un niveau débutant ou inférieur, près de la moitié (46 %) font désormais état d'un niveau avancé ou supérieur dans une langue locale. Seul l'Italie, l'Allemagne, la Suède et la Norvège obtiennent de meilleurs résultats. Ce succès tient en partie à une forte participation aux cours de langue : en 2021, près de deux tiers des immigrés admis pour motifs familiaux en âge de travailler (15-64 ans) ont indiqué avoir participé à de tels programmes depuis leur arrivée, ce qui place la Suisse juste derrière la Norvège, le Luxembourg et le Danemark. Parmi ceux qui sont arrivés au cours des dix dernières années, les taux de participation sont encore plus élevés, pour atteindre 73 %, soit la proportion la plus élevée de tous les pays de destination de longue date.



■ Graphique 16 ■

En Suisse, près d'un immigré sur trois admis pour raisons familiales né en dehors de l'UE a achevé une formation tertiaire

Niveau de formation des immigrés admis pour raisons familiales nés hors de l'UE, non en formation, 15-64 ans, 2021



Note : le niveau de formation correspond au niveau de formation le plus élevé atteint au moment de l'enquête (2021) et comprend les formations réalisées dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil.

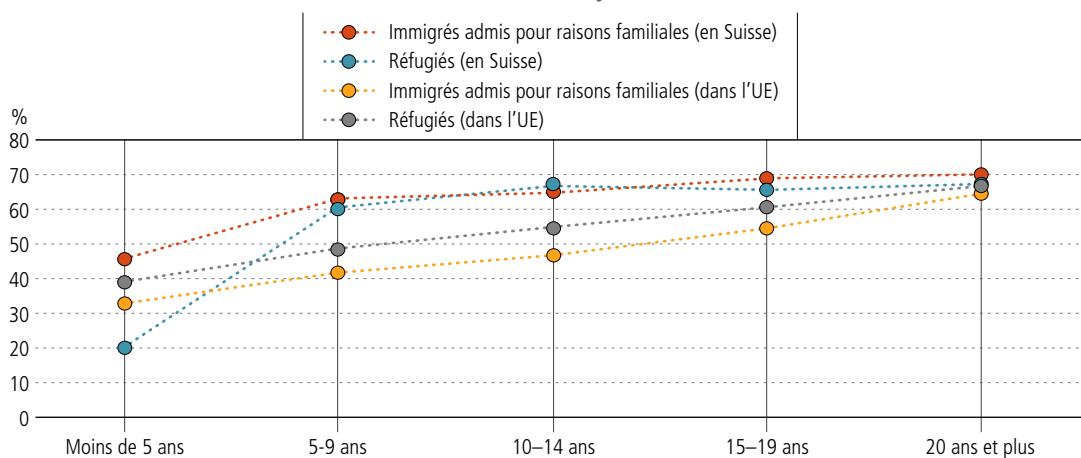
Source : Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EFT-UE) de 2021.

Les immigrés admis pour raisons familiales, en particulier les femmes, se heurtent souvent à des obstacles pour intégrer le marché du travail. À 56 %, le taux d'emploi des femmes immigrées admises pour raisons familiales est inférieur de 23 points de pourcentage à celui des femmes nées dans le pays, soit l'un des écarts les plus marqués relevés à l'échelle internationale. Les taux d'emploi des immigrés admis pour raisons familiales sont bas les premières années qui suivent leur arrivée dans le pays (voir le **Graphique 17**). Néanmoins, ils augmentent sensiblement avec le temps, en particulier au bout de cinq ans. Cette hausse se poursuit les années suivantes.

■ Graphique 17 ■

Plus les immigrés admis pour raisons familiales nés en dehors de l'UE résident depuis longtemps en Suisse, plus leur taux d'emploi augmente

Taux d'emploi des immigrés nés en dehors de l'UE en fonction du motif de migration et du nombre d'années de séjour, 15-64 ans, 2021



Source : Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EFT-UE) de 2021.



Il convient de relever que les immigrés admis pour des raisons familiales en Suisse affichent des taux d'emploi supérieurs à ceux de leurs homologues dans les autres pays de l'UE, en particulier parmi ceux arrivés récemment. De nombreux pays de l'OCDE ont mis en place des programmes pour aider les migrants familiaux à s'insérer sur le marché du travail ou à y revenir en éliminant les obstacles les plus courants (voir l'**Encadré 8**).

Encadré 8 Mesures efficaces en matière de politique d'intégration pour améliorer le taux d'emploi des immigrés admis pour raisons familiales dans les pays de l'OCDE

Contrairement aux immigrés admis pour le travail, les immigrés admis pour raisons familiales n'ont généralement pas d'emploi à leur arrivée dans le pays d'accueil. Par ailleurs, étant donné que les migrations familiales ne sont souvent possibles que si le demandeur principal prend en charge les frais de subsistance, elles font rarement l'objet de mesures d'intégration et d'activation. Pour veiller à ce que les immigrés admis récemment pour raisons familiales soient informés des possibilités d'intégration disponibles et soient inclus dans les politiques actives du marché du travail, les pays de l'OCDE ont mis en place différents programmes conçus pour aider les immigrés familiaux et, plus généralement, les femmes immigrées à acquérir de nouvelles compétences et accroître leur participation au marché du travail. C'est important non seulement pour renforcer l'intégration des femmes immigrées, mais aussi pour soutenir leurs enfants. Ainsi, en Italie, des médiateurs interculturels et linguistiques, qui sont souvent immigrés eux-mêmes, accompagnent les personnes arrivées récemment dans leurs démarches auprès des organismes publics (école, établissements de santé, police, etc.). Cet accompagnement est fourni dans le cadre de programmes d'intégration locaux.

Certains immigrés admis pour raisons familiales, notamment les femmes qui peuvent rester au foyer en raison de leurs obligations liées la garde des enfants ou des normes et valeurs liées au genre, sont difficiles à atteindre par les canaux d'information usuels. Des activités spécifiques de sensibilisation peuvent aider à entrer en contact avec les immigrés admis pour raison familiale isolés pour leur fournir des informations à la fois sur le marché du travail et sur les institutions et services pertinents dans leur pays d'accueil. Pour entrer en contact avec eux, il est aussi possible de passer par des programmes de mentorat, par la communauté locale ou par les établissements d'enseignement. C'est ce que montre le programme de mentorat dédié aux immigrées mis en place par le Centre danois d'information sur les femmes et le genre (KVINFO). Ce programme réunit des femmes bien insérées sur le marché du travail danois et des immigrées qui ont besoin d'un accompagnement. Il ressort d'une évaluation de ce programme que 38 % des personnes qui bénéficient de cet accompagnement trouvent un emploi à l'issue de leur participation.

Source : OCDE (2017)^[28].

31

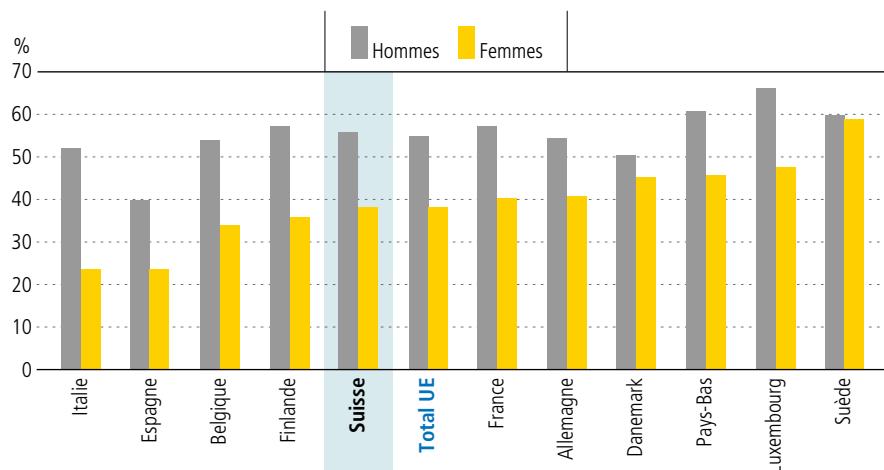
La Suisse rencontre d'importantes difficultés pour proposer aux immigrés hautement qualifiés admis pour raisons familiales des emplois correspondant à leurs compétences. 44 % seulement des immigrés admis pour motifs familiaux diplômés du degré tertiaire occupent des emplois hautement qualifiés, soit une proportion inférieure à celle constatée en Suisse (64 %) parmi les immigrés nés en dehors de l'UE (hors migrants familiaux), et largement en deçà de celle observée dans des pays comme les Pays-Bas, le Luxembourg et la Suède, où la majorité (51-59 %) des immigrés hautement qualifiés nés en dehors de l'UE (hors migrants familiaux) occupent des emplois correspondant à leur niveau de qualification. Comme dans d'autres pays, les femmes immigrées hautement qualifiées admises pour raisons familiales se heurtent à des obstacles encore plus importants pour obtenir un emploi adapté à leurs compétences (voir le **Graphique 18**). 38 % seulement de ces femmes exercent des emplois hautement qualifiés en Suisse, contre 56 % de leurs homologues masculins. En Suède, par exemple, elles sont beaucoup plus nombreuses à occuper des emplois hautement qualifiés (59 %).



■ Graphique 18 ■

Moins de la moitié des immigrés admis pour raisons familiales nés hors de l'UE et diplômés du degré tertiaire occupent des emplois hautement qualifiés

Pourcentage d'immigrés admis pour raisons familiales hautement qualifiés nés en dehors de l'UE occupant des emplois hautement qualifiés, selon le genre, 15-64 ans, 2021



Note : le niveau de formation correspond au niveau de formation le plus élevé atteint au moment de l'enquête (2021) et comprend les formations réalisées dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil.

Source : Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EFT-UE) de 2021.

Encadré 9 Les immigrés admis pour raisons familiales nés dans l'UE ont un niveau élevé de compétences et de formation, mais leur potentiel n'est pas encore pleinement mis à profit

Les immigrés nés dans l'UE représentent environ deux tiers de l'ensemble des immigrés admis pour raisons familiales en Suisse. Un grand nombre sont originaires de pays voisins et ont l'une des langues du pays d'accueil comme langue maternelle (66 %). Par ailleurs, la plupart des immigrés admis pour motifs familiaux nés dans l'UE ont un niveau de formation très élevé. Un peu moins de la moitié sont titulaires d'un diplôme du degré tertiaire (45 %), ce qui est supérieur à la proportion constatée parmi les personnes nées dans le pays (39 %). Ces deux facteurs contribuent au taux d'emploi relativement élevé des immigrés admis pour raisons familiales nés dans l'UE, qui n'est inférieur que de 8 points de pourcentage à celui de leurs homologues nés dans le pays (74 % contre 82 %). Néanmoins, leur potentiel en termes de main-d'œuvre, en particulier parmi les immigrés hautement qualifiés admis pour motifs familiaux, n'est pas encore pleinement exploité. Deux tiers environ seulement des immigrés admis pour raisons familiales nés dans l'UE et diplômés du degré tertiaire occupent des emplois hautement qualifiés.

Source : calculs du Secrétariat de l'OCDE à partir des données de l'EFT-UE 2021.

III.4. Assurer l'égalité des chances pour les enfants d'immigrés

Selon l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) de 2020, environ deux personnes sur cinq âgées de 15 à 34 ans sont immigrées ou ont deux parents immigrés. Les jeunes ayant immigré eux-mêmes (540 000) sont deux fois plus nombreux que ceux nés dans le pays de deux parents immigrés (250 000). Les enfants de parents immigrés, en particulier ceux qui ont immigré eux-mêmes, peuvent être confrontés à des barrières linguistiques, faire l'objet de discrimination, subir des coupures dans leur scolarité ou pâtir d'une méconnaissance des systèmes scolaires locaux.

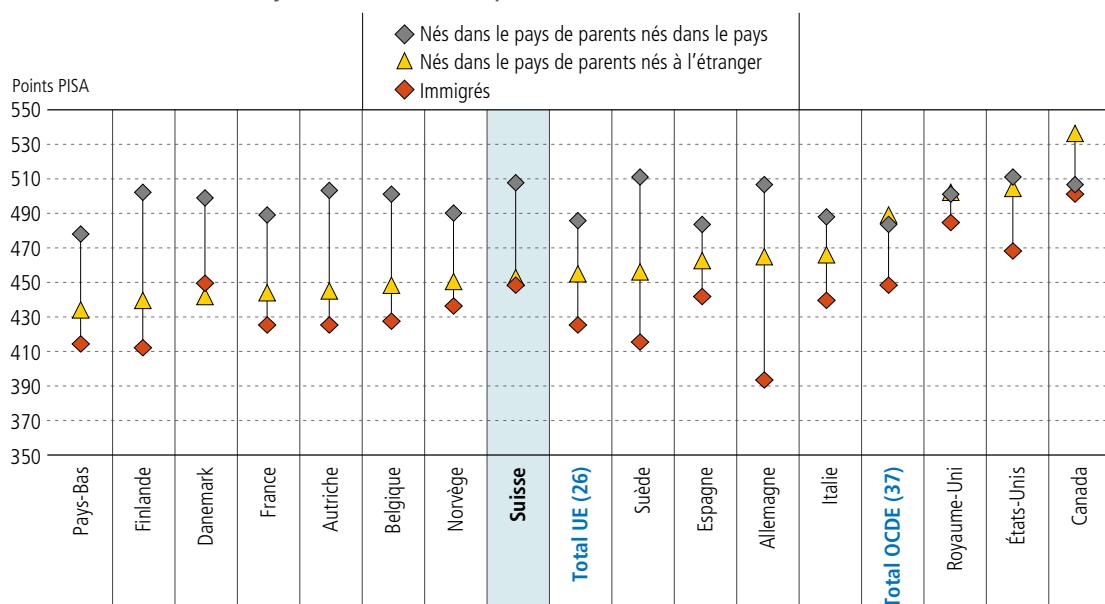


Les élèves immigrés et les élèves nés dans le pays de parents immigrés ont généralement de moins bons résultats à l'évaluation PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) de l'OCDE que leurs camarades nés en Suisse de parents nés dans le pays. En 2022, 6 829 élèves de 15-16 ans issus de 260 établissements scolaires suisses ont participé à l'évaluation. Les résultats de la Suisse au PISA mettent en évidence un écart significatif (54 points) dans les scores en compréhension de l'écrit entre les élèves nés dans le pays de parents immigrés et les élèves nés en Suisse de parents nés dans le pays. Il s'agit d'un des écarts les plus importants constatés en Europe, dépassé seulement par l'Autriche, le Danemark, la Finlande et la Suède (voir le **Graphique 19**). Cet écart est encore plus creusé (59 points) concernant les élèves qui ont eux-mêmes immigré en Suisse, mais leurs scores restent bien supérieurs à la moyenne de l'UE et élevés en comparaison internationale. Pour autant, ces écarts en compréhension de l'écrit dépassent les progrès moyens que les élèves réalisent généralement en une année de scolarité en Suisse¹⁵.

■ Graphique 19 ■

En Suisse, les enfants ayant immigré affichent des scores en compréhension de l'écrit supérieurs à ceux de leurs pairs dans la plupart des autres pays

Scores moyens au test de compréhension de l'écrit du PISA, 15-16 ans, 2022



33

Note : il convient d'interpréter avec prudence les estimations relatives au Canada, au Danemark, aux États-Unis, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, car une ou plusieurs des normes d'échantillonnage du PISA n'ont pas été respectées (voir OCDE (2023[29]) pour de plus amples informations).

Source : OCDE, base de données PISA 2022.

En Suisse, les élèves nés de parents immigrés sont plus susceptibles de ne pas posséder les compétences de base en compréhension de l'écrit¹⁶. C'est le cas de plus d'un tiers des élèves nés dans le pays de parents immigrés et de près de deux cinquièmes des élèves nés à l'étranger. Ces chiffres sont plus de deux fois plus élevés que ceux de leurs pairs dont les parents sont nés dans le pays. Ces écarts sont parmi les plus marqués constatés dans les pays de destination de longue date.

Le statut socioéconomique est un facteur déterminant qui contribue aux écarts dans les résultats moyens au test PISA en compréhension de l'écrit, dans la mesure où il influe sur l'accès aux ressources, l'aide des parents et l'environnement propice à l'apprentissage. En Suisse, le lien entre le statut socioéconomique et les résultats scolaires est particulièrement fort (OCDE, 2023[29]), et il s'est renforcé ces dernières années en dépit des mesures prises pour promouvoir un système éducatif équitable (Erzinger et al., 2023[30]). Près de la moitié (47 %)

15. Selon les estimations parues dans une publication récente, les acquis annuels moyens en compréhension de l'écrit des élèves en Suisse entre 2015 et 2018 s'élèvent à 36 points selon les données du PISA (Avisati and Givord, 2021[50]).

16. Les élèves qui n'ont pas les compétences de base en compréhension de l'écrit atteignent au mieux le niveau 1 (soit 407 points) à l'évaluation du PISA en compréhension de l'écrit.



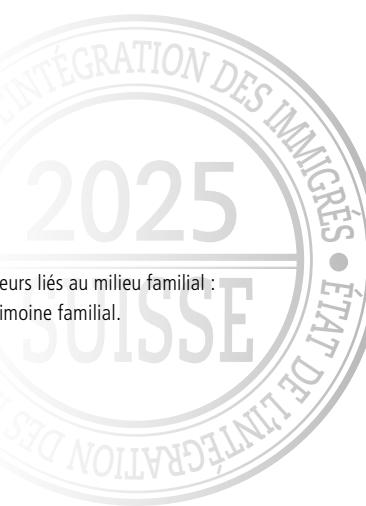
des élèves nés dans le pays de parents immigrés et 39 % des élèves ayant immigré eux-mêmes se situent dans le quartile inférieur de l'indice PISA de statut économique, social et culturel (SESC)¹⁷. 12 % seulement des enfants nés en Suisse de parents nés dans le pays se situent dans le même quartile. En contrôlant l'impact du statut socioéconomique des élèves sur leurs résultats en compréhension de l'écrit, les écarts de scores moyens au PISA en compréhension de l'écrit entre les enfants nés en Suisse de parents nés dans pays et les élèves nés dans le pays de parents immigrés sont réduits de plus de moitié.

Les barrières linguistiques influent également sur les écarts de résultats entre les élèves nés dans le pays de parents immigrés et les élèves dont les deux parents sont nés en Suisse. Plus de 60 % des enfants nés dans le pays de deux parents immigrés parlent principalement une langue autre que la langue du test à la maison, ce qui place la Suisse en quatrième position à cet égard derrière l'Autriche, la Finlande et la Suède. Ces élèves ont en moyenne un niveau de compréhension de l'écrit inférieur à celui de leurs camarades, ce qui suggère qu'un soutien linguistique supplémentaire en dehors de l'environnement familial pourrait contribuer à améliorer leurs résultats aux tests (Biedermann, Häner and Schaltegger, 2023^[31]). En effet, à 55 points, l'écart de résultats en compréhension de l'écrit en Suisse entre les élèves qui parlent la langue du test à la maison et ceux qui ne la parlent pas est le plus élevé de l'OCDE.

La participation aux programmes d'éducation et d'accueil des jeunes enfants renforce l'exposition à la langue du pays d'accueil dès le plus jeune âge. Cette exposition a des effets positifs importants sur le développement linguistique et les résultats scolaires, en particulier pour les enfants issus de familles immigrées (Klein and Becker, 2017^[32]). En effet, les élèves nés dans le pays de parents immigrés qui ont participé à des programmes d'éducation et d'accueil des jeunes enfants avant l'âge de cinq ans obtiennent en moyenne un score supérieur de 34 points au test de compréhension de l'écrit du PISA par rapport à celui de leurs pairs n'ayant pas bénéficié d'une telle expérience. Cet écart entre les enfants ayant fréquenté des programmes préscolaires et ceux qui ne l'ont pas fait est deux fois plus grand pour les élèves nés dans le pays de parents immigrés que pour les enfants nés en Suisse de parents nés dans le pays. Il semble donc que les mesures prises par le SEM pour accroître la fréquentation des structures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants par les enfants issus de familles immigrées (amélioration de l'accès grâce à une meilleure diffusion des informations, traduction des supports de travail, conseils aux nouveaux arrivants et formation des professionnels à la diversité culturelle et au développement précoce du langage) revêtent une importance cruciale. Toutefois, la disponibilité limitée de structures d'accueil des jeunes enfants, conjuguée à des coûts élevés, continue d'entraîner l'un des taux d'utilisation des services de garde de jeunes enfants les plus faibles des pays de destination de longue date, tant pour les enfants issus de l'immigration que pour ceux nés dans le pays (voir la [section III.1](#)).

Si les résultats scolaires des élèves nés en Suisse de parents immigrés se situent dans la moyenne en comparaison internationale, le pays est confronté à de plus grands défis en ce qui concerne le décrochage scolaire précoce en comparaison aux pays du groupe de référence. En dépit des progrès accomplis ces dix dernières années, les taux d'abandon scolaire précoce des élèves nés en Suisse de parents immigrés restent élevés par rapport aux autres pays, dépassés seulement par les Pays-Bas et la Finlande (voir le **Graphique 20**). Ces taux de décrochage précoce sont plus de deux fois supérieurs à ceux de leurs camarades nés en Suisse de parents nés dans le pays, soit l'un des écarts les plus marqués parmi les principaux pays de destination. Pour prévenir l'abandon scolaire et encourager la poursuite des études, plusieurs pays de l'OCDE ont mis en place des mesures d'accompagnement pour les élèves (voir l'**Encadré 10**).

17. L'indice du statut économique, social et culturel (SESC) du PISA est un score composite obtenu à partir de trois indicateurs liés au milieu familial : le niveau de formation le plus élevé des parents (en nombre d'années) ; leur niveau professionnel le plus élevé ; et le patrimoine familial.

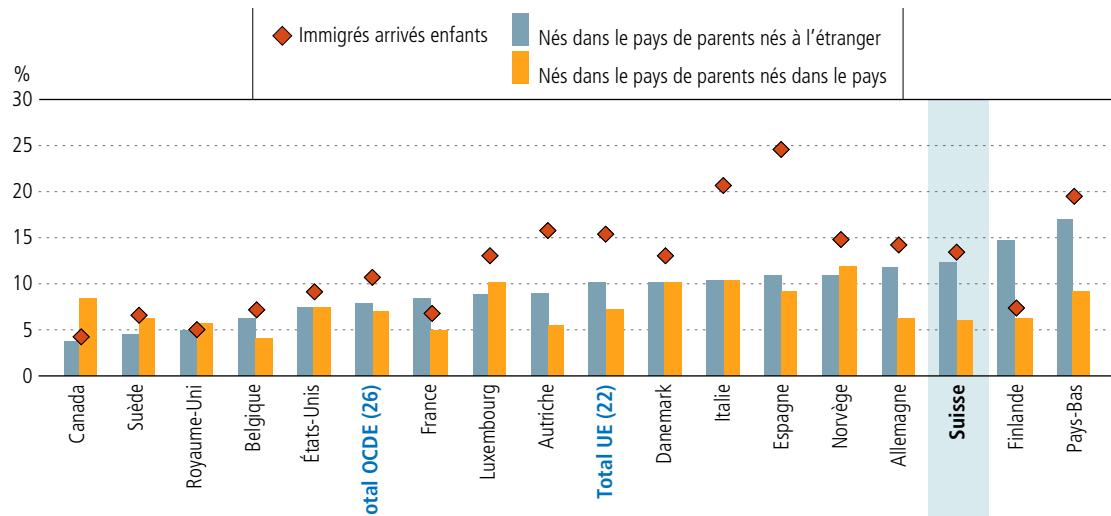




■ Graphique 20 ■

Les jeunes nés de parents immigrés sont plus de deux fois plus susceptibles d'abandonner leurs études que ceux dont les parents sont nés dans le pays

Pourcentage de jeunes déscolarisés et ne suivant aucune formation qui ont quitté l'école après le premier cycle du secondaire, 15-24 ans, 2021 ou dernière année disponible



Note : les chiffres du Royaume-Uni ne sont pas totalement comparables avec ceux d'autres pays, car la distinction entre les enfants d'immigrés et les enfants de parents nés dans le pays repose sur l'origine ethnique autodéclarée.

Source : Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EFT-UE) 2021. Canada : Recensement de 2016. Royaume-Uni : National LFS 2020. États-Unis : Current Population Survey (CPS) de 2020.

35

Encadré 10 Les pays de l'OCDE suivent des approches différentes pour prévenir l'abandon scolaire précoce et promouvoir la réussite scolaire des jeunes nés de parents immigrés

Plusieurs pays de l'OCDE ont lancé des initiatives visant à lutter contre l'abandon scolaire précoce des jeunes nés de parents immigrés. En Autriche, le projet « Ambassadeurs de l'intégration », qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Ensemble Autriche », encourage les jeunes immigrés qui réussissent à servir de modèles à leurs pairs en matière d'éducation et de perspectives de carrière en se rendant dans les écoles et les associations. En Belgique, la Flandre propose un programme d'enseignement de la « deuxième chance » dans le cadre du système formel de formation des adultes. Les jeunes ayant quitté prématurément le système scolaire ont ainsi la possibilité de terminer leurs études secondaires dans le cadre d'un programme par module avec des cours du soir, les frais de scolarité étant remboursés pour ceux qui décrochent leur diplôme. En Suède, le programme de mentorat « Nightingale Mentoring » permet aux étudiants de l'enseignement supérieur d'encadrer des enfants de 8 à 12 ans issus de milieux où la proportion d'étudiants suivant des études supérieures est faible. Une fois par mois pendant toute une année scolaire, les mentors se réunissent avec les participants au programme en vue de renforcer leurs compétences sociales, leurs résultats scolaires et leur intérêt pour les études supérieures. Depuis sa création en 1997, ce programme s'est développé en Allemagne, en Autriche, en Finlande, en Espagne, en Norvège et en Suisse.

Source : OCDE (2021^[33]).

Les jeunes nés dans le pays de parents immigrés rencontrent souvent des difficultés à entrer sur le marché du travail en raison de différents facteurs, comme un niveau de formation moins élevé, un réseau social plus restreint et des expériences de discrimination à l'embauche et sur le lieu de travail. À 9 %, le taux de chômage des jeunes de 15 à 34 ans nés dans le pays de parents immigrés est plus faible en Suisse que dans la plupart des autres pays



de destination de longue date. Pour autant, il reste près de trois fois supérieur au taux de chômage des jeunes dont les parents sont nés dans le pays.

Le secteur public peut jouer un rôle déterminant dans l'insertion professionnelle des immigrés et de leurs enfants. Si les avantages de la diversité sont de plus en plus reconnus, les jeunes nés dans le pays de parents immigrés restent sous-représentés dans les fonctions publiques, notamment dans l'administration publique, la santé, les services sociaux et l'éducation. En Suisse, la proportion de jeunes nés dans le pays de parents immigrés qui occupent un emploi dans le secteur public (29 %) est plus élevée que dans la plupart des autres principaux pays de destination, mais inférieure à celle relevée au Royaume-Uni (33 %), en Suède (34 %), au Luxembourg (46 %) et en Finlande (52 %). Si la situation est moins favorable pour les jeunes nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE, la proportion de jeunes nés dans le pays qui travaillent dans le secteur public est comparativement élevée, quelle que soit la région de naissance de leurs parents (33 % parmi ceux dont les parents sont nés dans l'UE et 25 % parmi ceux dont les parents sont nés en dehors de l'UE).





IV

Bâtir des sociétés équitables et inclusives

Points clés à retenir

- En Suisse, la proportion d'immigrés vivant en situation de pauvreté relative reste faible en comparaison internationale.
- Le pourcentage d'immigrés nés en dehors de l'UE qui se sentent discriminés en raison de leur origine ethnique, de leur nationalité ou d'attributions racistes est le plus faible parmi les pays de destination de longue date.
- En 2022, la part des immigrés ayant obtenu la nationalité suisse était relativement faible par rapport aux autres pays, moins de la moitié des immigrés résidant en Suisse depuis plus de 10 ans ayant obtenu la nationalité suisse.

37

Il est essentiel de garantir aux immigrés un accès égal aux ressources et aux opportunités pour construire une société équitable et inclusive. La présente section analyse les différences de conditions de vie entre les personnes nées à l'étranger et celles nées dans le pays, notamment en matière de logement et de revenus. La perception qu'ont les immigrés des discriminations dont ils font l'objet ainsi que leur participation aux structures politiques et sociales sont également explorées.

IV.1. Promouvoir l'égalité des conditions de vie

En ce qui concerne la promotion de l'égalité des conditions de vie, la Suisse se positionne favorablement en comparaison internationale. Si, d'après l'enquête EU-SILC (Statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie) de 2021¹⁸, le revenu annuel médian des ménages d'immigrés est inférieur d'environ 10 % à celui des ménages de personnes nées dans le pays¹⁹, les revenus sont globalement élevés en Suisse et cet écart est faible par rapport aux autres pays. Malgré ces résultats positifs, les immigrés nés en dehors de l'UE restent confrontés à d'importantes disparités de revenu par rapport aux personnes nées dans le pays ayant le même niveau de formation. Le revenu annuel médian des ménages d'immigrés nés en dehors de l'UE est en moyenne inférieur de plus de 20 % chez les personnes ayant un niveau de formation faible ou moyen, et de plus de 15 % chez les diplômés du degré tertiaire. Ces écarts sont particulièrement marqués par rapport à d'autres pays de destination de longue date, comme le Royaume-Uni, la Suède et le Danemark, où ils sont bien plus faibles.

En Suisse, 21 % des immigrés vivent dans une pauvreté relative, définie comme le fait d'avoir un revenu disponible équivalent inférieur à 60 % du revenu disponible équivalent médian national.²⁰ Parmi les immigrés nés en dehors de l'UE, le taux de pauvreté relative est légèrement plus élevé, à 25 % (voir le **Graphique 21**).

18. La population de référence de l'enquête EU-SILC comprend tous les ménages privés et leurs membres actuels résidant sur le territoire des pays participants à la date de la collecte des données. De façon générale, sont exclues de la population cible les personnes vivant dans des ménages collectifs et dans des institutions. Tous les membres des ménages entrent en ligne de compte, mais seuls les individus âgés de plus de 16 ans sont interrogés. Les informations sur l'exclusion sociale et les conditions de logement sont recueillies principalement au niveau des ménages, tandis que les informations détaillées sur les composantes du revenu sont recueillies à la fois au niveau des personnes et des ménages.

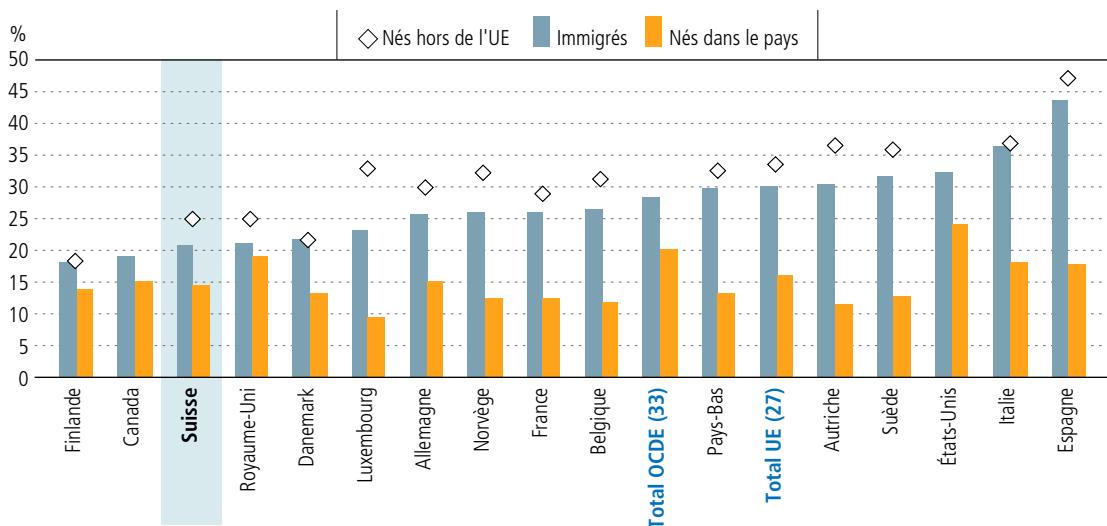
19. Le revenu disponible équivalent annuel d'un ménage correspond au total des gains par personne provenant du travail et du capital, ajusté par la racine carrée de la taille du ménage. Le revenu médian partage l'ensemble des ménages en deux parties égales : l'une percevant moins que le revenu médian, l'autre plus.

20. L'Office fédéral de la statistique suisse parle de « seuil de risque de pauvreté ».



Par ailleurs, environ 30 % des immigrés ayant un faible niveau de formation qui ont un emploi et qui sont nés en dehors de l'UE et 16 % de leurs homologues nés dans l'UE sont confrontés à la pauvreté, contre 19 % des travailleurs nés dans le pays. Si le seuil de pauvreté relative en Suisse est, en valeur absolue, nettement plus élevé que dans de nombreux autres pays, le pourcentage d'immigrés concernés reste faible en termes de comparaison internationale et peu d'entre eux sont confrontés à une privation matérielle grave²¹.

■ Graphique 21 ■
Peu d'immigrés sont confrontés à une pauvreté relative
Taux de pauvreté relative, 16 ans et plus, 2021 ou dernière année disponible



Note : les données relatives aux États-Unis se rapportent aux montants avant déduction de l'impôt sur le patrimoine.

Source : Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) 2021 (2020 pour la Norvège et 2018 pour le Royaume-Uni). Canada : Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020. États-Unis : Current Population Survey Annual Social and Economic Supplements (CPS ASEC) 2020.

À des revenus plus faibles peuvent s'ajouter pour les immigrés des difficultés telles que des discriminations raciales et religieuses, les barrières linguistiques et le manque de relations ou d'accès à l'information lorsqu'ils veulent louer ou acheter un bien immobilier. En 2021, plus d'un quart des immigrés en Suisse étaient propriétaires de leur logement, contre plus de la moitié de la population née dans le pays (voir le **Graphique 22**). En comparaison internationale, le pourcentage d'immigrés propriétaires est faible en Suisse, seule l'Autriche affichant un pourcentage plus faible parmi les principaux pays de destination. Néanmoins, en Suisse, ce pourcentage est faible non seulement parmi les immigrés mais aussi dans l'ensemble de la population. De fait, la Suisse affiche l'un des pourcentages de propriétaires les plus faibles et l'un des pourcentages de locataires les plus élevés de tous les pays de l'OCDE (OCDE, 2024^[34]).

Pourtant, l'accès à la propriété semble plus facile pour ceux qui résident dans le pays depuis plus de 10 ans et pour ceux qui ont un niveau de formation élevé. Si 15 % seulement des immigrés présents dans le pays depuis moins de 10 ans sont propriétaires de leur logement, ce chiffre passe à 32 % pour ceux qui y résident depuis plus de 10 ans. De même, moins de 20 % des immigrés avec un niveau faible de formation sont propriétaires, contre 30 % des immigrés hautement qualifiés, des chiffres qui restent faibles par rapport à ceux de leurs homologues nés dans le pays, propriétaires à hauteur de, respectivement, 40 % et 54 %. Ces écarts selon le niveau de formation suggèrent que les pourcentages de propriétaires plus faibles parmi la population immigrée peuvent être liés non seulement au statut migratoire, mais aussi, plus généralement, à la situation socioéconomique des individus.

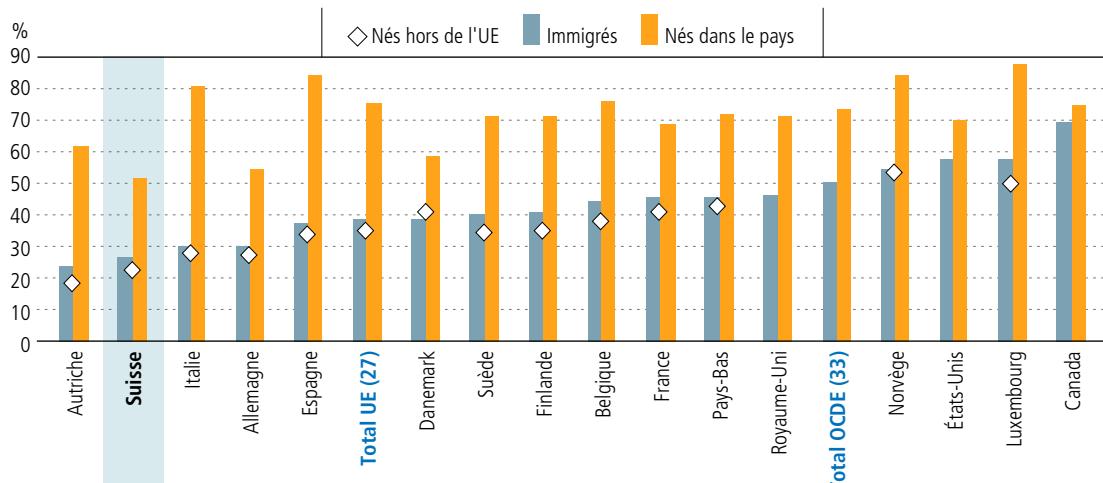
21. Le taux de privation matérielle et sociale grave est défini par l'UE comme le pourcentage d'individus ne pouvant pas couvrir les dépenses liées à au moins sept éléments de la vie courante sur treize considérés comme souhaitables, voire nécessaires, pour avoir un niveau de vie acceptable.



■ Graphique 22 ■

En Suisse, le pourcentage de propriétaires parmi la population immigrée est deux fois moins élevé que parmi les personnes nées dans le pays

Pourcentage de propriétaires, 16 ans et plus, 2021 ou dernière année disponible



Source : Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) 2021 (2018 pour le Royaume-Uni). Canada : Enquête canadienne sur le revenu (ECR) 2020. États-Unis : Current Population Survey Annual Social and Economic Supplements (CPS ASEC) 2020.

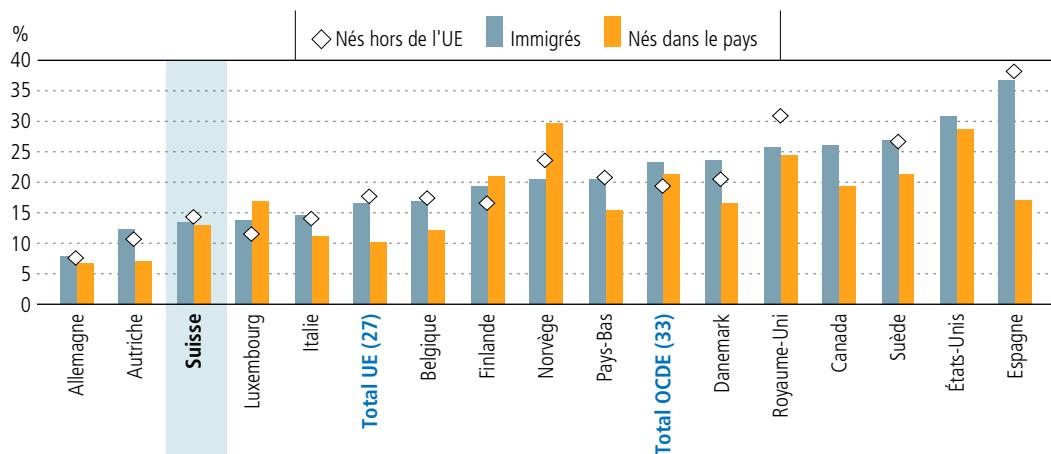
39

À 14%, la proportion d'immigrés consacrant au loyer plus de 40 % des revenus du ménage est relativement faible (voir le **Graphique 23**). Ce pourcentage, proche de celui des locataires nés dans le pays, est l'un des plus faibles des principaux pays de destination, seules l'Autriche et l'Allemagne affichant des pourcentages plus faibles. L'écart est toutefois important entre les peu qualifiés, dont 20 % déclarent être confrontés à des coûts de logement excessifs, et les immigrés hautement qualifiés, dont 10 % indiquent être dans la même situation. Ces proportions sont par ailleurs à peu près les mêmes que celles des personnes nées dans le pays.

■ Graphique 23 ■

En Suisse, peu d'immigrés sont confrontés à des coûts de logement excessifs

Taux de surcharge des coûts du logement, 16 ans et plus, 2021 ou dernière année disponible



Note : les données sur le Canada couvrent la population âgée de 15 ans et plus.

Source : Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) 2021 (2020 pour la Norvège et 2018 pour le Royaume-Uni). Canada : Recensement de 2016. États-Unis : American Community Survey 2019.

Les conditions de logement sont généralement meilleures dans les logements occupés par leurs propriétaires plutôt que loués par leurs occupants, et, en Suisse, les locataires, qu'ils soient immigrés comme nés dans le pays, sont plus susceptibles de vivre dans des logements de mauvaise qualité que les propriétaires. Un logement est considéré comme de mauvaise qualité s'il est mal éclairé, s'il ne dispose pas d'un accès exclusif à une baignoire



ou à une douche, s'il ne dispose pas d'un accès exclusif à des toilettes intérieures avec chasse d'eau, ou si le plafond présente des fuites. En Suisse, environ 20 % des immigrés déclarent rencontrer au moins l'un de ces problèmes, contre un peu moins de 15 % des personnes nées dans le pays. Bien que la proportion d'individus vivant dans un logement de mauvaise qualité ait légèrement augmenté entre 2010 et 2020, elle reste faible par rapport aux autres pays. Aux Pays-Bas, en France et en Belgique, la proportion d'immigrés vivant dans ces conditions est beaucoup plus élevée et atteint presque un immigré sur trois. De même, peu d'immigrés vivent dans des logements surpeuplés²². Bien que cette situation touche deux fois plus d'immigrés (6 %) que de personnes nées dans le pays, ce pourcentage est le plus faible parmi les pays de destination de longue date, après les Pays-Bas, le Canada et le Royaume-Uni. Cela peut s'expliquer en partie par le fait qu'en Suisse, pour bénéficier du regroupement familial, il est nécessaire d'avoir déjà loué un logement convenable au moment de l'octroi du permis de séjour (même si les personnes qui demandent un regroupement familial peuvent se voir accorder un « délai raisonnable » pour trouver un tel logement) (Secrétariat d'État aux migrations, 2024^[35]).

IV.2. Lutter contre les discriminations

Les discriminations et les préjugés ont non seulement des effets néfastes sur le bien-être des immigrés, mais peuvent également compromettre leur intégration en compliquant leur accès au logement, à l'emploi ou à l'avancement professionnel (OCDE, 2024^[36]). Il se révèle cependant difficile de mesurer les discriminations. De nombreuses enquêtes mesurent les discriminations perçues par les individus (OCDE, 2024^[36]) plutôt que enregistrées. Les discriminations perçues peuvent différer en fonction de facteurs contextuels tels que le pays dans lequel la personne s'est installée, sa situation personnelle, son milieu familial et socioéconomique, sa propre perception des discriminations, ainsi que ses attentes en matière d'égalité de traitement. Il n'en reste pas moins que les discriminations perçues constituent un indicateur précieux de la perception qu'ont les individus des inégalités, de l'exclusion et de la cohésion sociale.

Selon les données de l'Enquête sociale européenne (ESS) de 2012 à 2020, moins d'un immigré sur dix âgé de 15 à 64 ans en Suisse se perçoit comme faisant partie d'un groupe de personnes victimes de discriminations fondées sur l'origine ethnique, la nationalité ou des attributions racistes (voir le **Graphique 24**). Ce pourcentage est le plus bas parmi les pays de destination de longue date et est inférieur de plus de cinq points au total de l'UE. La part de ceux qui se perçoivent comme faisant partie d'un groupe victime de discriminations est généralement plus élevée chez les immigrés nés en dehors de l'UE. En Suisse, elle se situe autour de 12 %.

La perception de la discrimination est souvent plus prononcée chez les jeunes nés en Suisse de parents immigrés que chez ceux qui sont nés à l'étranger, les premiers ayant peut-être des attentes plus élevées en matière d'égalité de traitement ou une perception et une compréhension plus fines des comportements discriminatoires (OCDE, 2024^[36]). D'après les données de l'ESS sur la période 2012-2020, le pourcentage de personnes nées en Suisse de parents immigrés et âgées de 15 à 34 ans se percevant comme faisant partie d'un groupe victime de discriminations (13 %) est légèrement plus élevé que celui des personnes arrivées enfants (10 %) et adultes (12 %). Ce pourcentage reste néanmoins plus faible que dans d'autres principaux pays de destination européens, où il dépasse souvent 20 %.

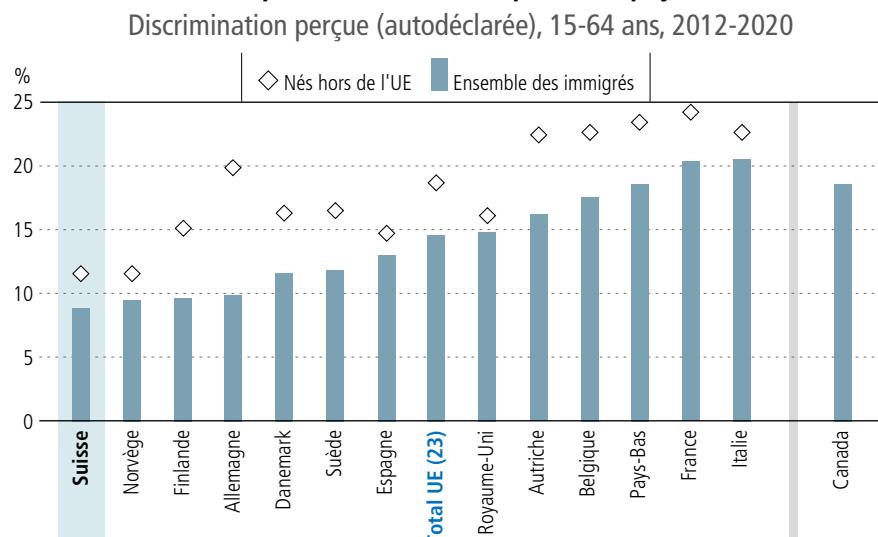
Les données de l'EFT-UE de 2021 indiquent qu'environ 5 % des immigrés nés en dehors de l'UE occupant un emploi (âgés de 15 à 64 ans) en Suisse déclarent avoir été victimes de discriminations au travail en raison de leur origine étrangère. Ce pourcentage place la Suisse dans la partie inférieure de la distribution en comparaison internationale. Parmi les jeunes nés en Suisse de parents nés en dehors de l'UE, cette part est légèrement plus élevée (7 %).

22. On considère qu'un logement est surpeuplé si le ménage ne dispose pas au minimum d'un nombre de pièces égal à : une pièce de séjour, une pièce pour chaque personne célibataire ou pour le couple responsable du ménage, une pièce pour deux adultes supplémentaires et une pièce pour deux enfants.



■ Graphique 24 ■

Le pourcentage d'immigrés nés en dehors de l'UE se percevant comme faisant partie d'un groupe victime de discriminations est le plus faible en Suisse parmi les pays de destination de longue date



Note : les données sur les pays européens font référence au sentiment d'appartenance à un groupe victime de discriminations fondées sur la nationalité, l'origine ethnique ou des attributions racistes. Les données du Canada font référence aux immigrés ayant été victimes de discriminations ou d'une inégalité de traitement depuis le début de la pandémie liée au COVID en raison de leur origine ethnique, de leur culture, de la couleur de leur peau ou des attributions racistes.

Source : Enquête sociale européenne (ESS) 2012-2020. Canada : Enquête sociale générale 2020.

41

La proportion relativement élevée d'immigrés d'Europe occidentale en Suisse pourrait contribuer aux niveaux relativement faibles de discrimination perçue en Suisse. Un autre facteur pourrait être la taille relativement réduite des échantillons pour la Suisse dans certaines des enquêtes utilisées, en particulier l'ESS. Les niveaux de discrimination perçue dépendent aussi très largement de la façon dont les questions sont formulées dans les enquêtes et varient considérablement d'une source à l'autre (OCDE, 2024^[36]). Il apparaît donc impératif d'examiner différentes données pour comprendre pleinement les discriminations subies et y remédier.

En effet, d'autres études par pays indiquent des niveaux plus élevés de discrimination en Suisse, similaires à ceux observés dans d'autres pays. Par exemple, selon une étude sur le racisme structurel menée par le Forum suisse pour les études sur les migrations et la population en 2022, le lieu de travail est l'un des endroits où les discriminations sont les plus fréquentes en Suisse (Mugglin et al., 2022^[37]). Dans la même ligne, les résultats d'un test dans le cadre d'une recherche scientifique²³ mettent en évidence une discrimination à l'embauche selon l'origine ethnique sur le marché du travail (germanophone) suisse. Avant de décrocher un entretien d'embauche, les personnes ayant des noms à consonnance kosovare et turque envoient 1.26 fois et 1.14 fois plus de candidatures que les personnes portant des noms à consonnance suisse (Zschirnt, 2020^[38]). En outre, selon l'enquête 2022 de l'Office fédéral de la statistique sur la diversité et la coexistence, 30 % des personnes nées à l'étranger et 28 % des personnes nées en Suisse de parents nés à l'étranger ont déclaré avoir été victimes de discriminations au cours des cinq années précédentes en raison de leur nationalité, de leur religion, de leur origine ethnique, de leur couleur de peau ou d'autres caractéristiques physiques, ce qui représente une hausse d'environ 7 points depuis 2016. Auer et Ruedin (2019^[39]) constatent des niveaux de discrimination similaires chez les personnes nées à l'étranger arrivées récemment en Suisse, 35 % d'entre elles déclarant avoir été victimes de préjugés ou de discriminations au cours des deux années précédentes.

23. Dans le cadre de ces tests de terrain, les chercheurs soumettent des candidatures fictives à des offres d'emploi réelles, en personne, par téléphone ou par écrit. Les candidats fictifs sont identiques, à l'exception des caractéristiques spécifiques étudiées (par ex., l'origine ethnique). Toute différence en termes de nombre d'entretiens décrochés peut donc être attribuée à des pratiques discriminatoires dans le cadre du processus de recrutement (Zschirnt, 2020^[38]).



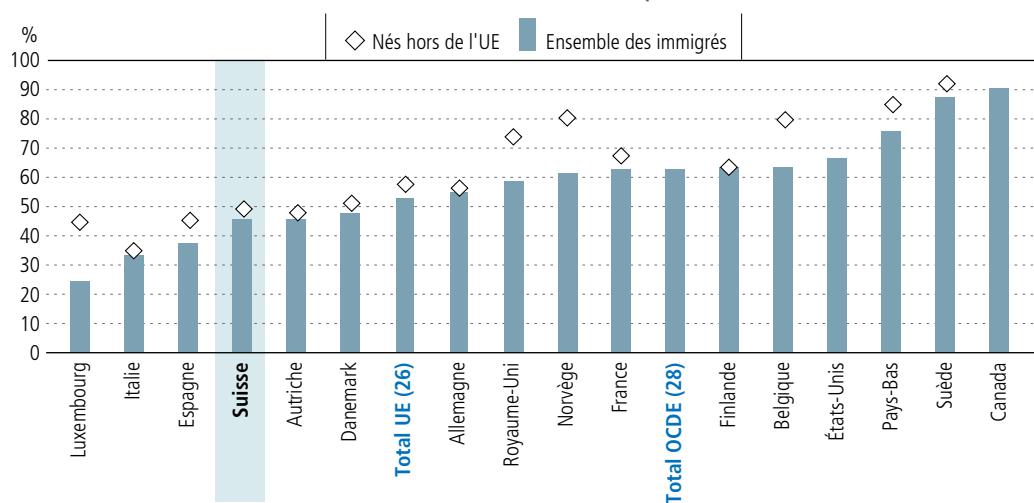
IV.3. Lever les obstacles à la participation politique et à l'intégration sociale

En 2022, moins de la moitié des immigrés résidant dans le pays depuis plus de 10 ans avaient acquis la nationalité suisse (voir le **Graphique 25**). Le taux d'acquisition de la nationalité suisse varie selon la nationalité d'origine des immigrés. Les résidents depuis plus de 10 ans originaires des États-Unis, du Canada et d'Océanie affichent le pourcentage le plus élevé, 72 % d'entre eux ayant acquis la nationalité suisse. À l'inverse, seuls 40 % des Européens deviennent citoyens suisses, 61 % des Latino-Américains acquièrent la nationalité, suivis de 55 % des Asiatiques et de 54 % des Africains.

■ Graphique 25 ■

Moins de la moitié des immigrés résidant dans le pays depuis plus de 10 ans ont la nationalité suisse

Citoyens suisses parmi les immigrés résidant dans le pays depuis au moins 10 ans, 15 ans et plus, 2022 ou dernière année disponible



Source : Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT-UE) 2022 (2019 pour le Royaume-Uni). Canada : Recensement de 2016. États-Unis : American Community Survey 2019.

Ceux qui obtiennent la nationalité obtiennent également le droit de vote en Suisse. Néanmoins, la participation électorale est faible en comparaison internationale, tant pour les personnes nées à l'étranger que pour celles nées dans le pays. La Suisse affiche l'un des taux de participation aux élections les plus faibles parmi les immigrés naturalisés. Selon les données de l'ESS 2012-2020, 62 % des citoyens suisses nés à l'étranger ont voté aux dernières élections parlementaires nationales, contre 73 % des personnes nées dans le pays²⁴. Cet écart s'est encore creusé au cours des dix dernières années, le taux de participation des personnes nées à l'étranger ayant diminué de 3 points de pourcentage, tandis qu'il a augmenté dans des proportions similaires chez les personnes nées dans le pays. À titre de comparaison, dans l'UE, le taux de participation est de 74 % parmi les immigrés naturalisés et de 81 % parmi les personnes nées dans le pays.

Il existe certaines variations dans le vote entre les différents groupes. Parmi les électeurs nés à l'étranger, les femmes et les hommes affichent des taux de participation relativement proches, tandis que chez les personnes nées dans le pays, les femmes votent moins que les hommes (70 %, contre 75 %). En outre, 70 % des citoyens suisses ayant immigré depuis un pays l'UE ont participé aux dernières élections parlementaires nationales au moment de l'enquête. Seuls 53 % des immigrés nés en dehors de l'UE ont fait de même.

Pour les jeunes électeurs (18-34 ans), l'écart de participation est encore plus important lorsque les jeunes nés dans le pays de parents immigrés sont comparés à ceux dont les parents sont nés dans le pays. La probabilité que ces derniers aient voté aux dernières élections parlementaires nationales était supérieure de près de 30 points de pourcentage (voir le **Graphique 26**). Cet écart - le plus important en comparaison internationale – n'a cessé de se creuser au cours des dix dernières années.

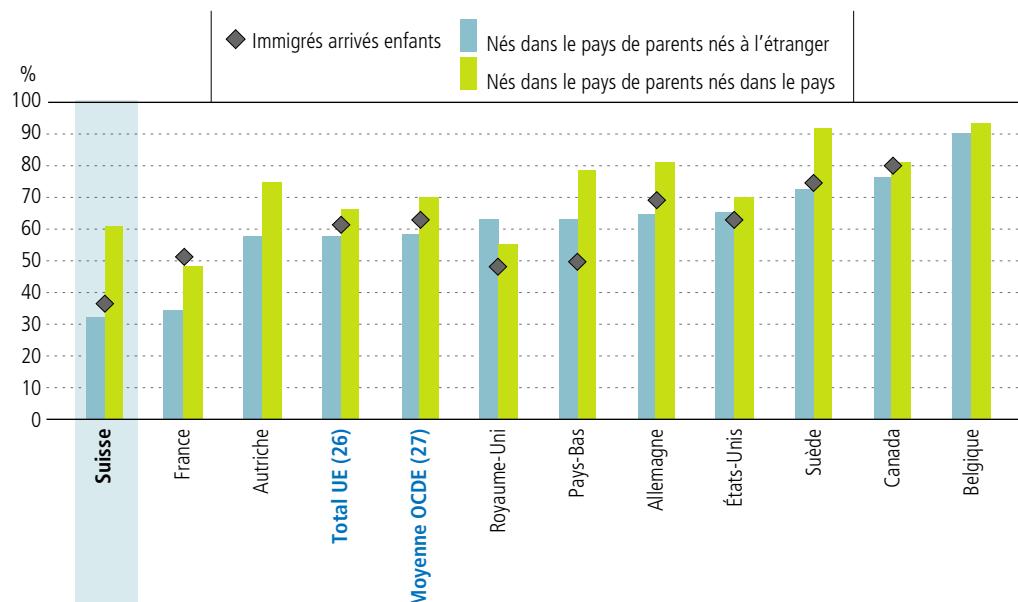
■ 24. Les chiffres se rapportent aux dernières élections législatives nationales au moment de l'enquête.



■ Graphique 26 ■

La participation autodéclarée aux élections des jeunes nés en Suisse dont les parents sont nés dans le pays est deux fois plus élevée que celle de leurs pairs dont les parents sont immigrés

Participation autodéclarée aux dernières élections parlementaires nationales des jeunes ayant la nationalité du pays de résidence, selon l'origine des parents, 18-34 ans, 2012-2020



Source : Enquête sociale européenne (ESS) 2012-2020. Canada : Enquête sociale générale 2020. États-Unis : Current Population Survey (CPS) supplément novembre 2020.

Ces chiffres sont particulièrement pertinents dans une démocratie directe comme la Suisse, où les référendums constituent un élément essentiel de la participation à la vie politique. Pour répondre à cette préoccupation, de nombreux cantons et communes ont adopté des mesures permettant aux non-ressortissants de voter lors des élections locales (voir l'**Encadré 11**).

Encadré 11 Le vote des résidents étrangers en Suisse

Le droit de vote des résidents étrangers est apparu dans les cantons suisses en 1979, lorsque le Jura a autorisé les résidents étrangers à participer aux élections municipales. Au cours des années suivantes, Neuchâtel (2000), Vaud (2002), Genève (2006) et Fribourg (2006) ont accordé le même droit à leurs résidents étrangers, mais toujours en fonction du nombre d'années de résidence. Cette démarche a été particulièrement fructueuse dans la région francophone, et les cantons germanophones d'Appenzell-Ausserrhoden (1995) et des Grisons (2004) ont également adopté une législation permettant aux communes d'accorder le droit de vote aux résidents étrangers.

Une étude de Kayran et Nadler s'appuie sur les différences entre les droits de vote des résidents étrangers dans les communes suisses pour déterminer si les politiques d'octroi du droit de vote aux étrangers peuvent contribuer à réduire l'écart de participation entre les électeurs nés à l'étranger et ceux nés dans le pays. En utilisant des données de panel comprises entre 1999 et 2014, ils ont constaté que dans les communes ayant accordé le droit de vote aux résidents étrangers, la participation civique globale des citoyens est plus élevée. Plus important encore, le droit de vote des résidents étrangers a un effet positif plus important sur les immigrés naturalisés que sur les citoyens nés dans le pays. Les auteurs avancent l'idée que la hausse du taux de participation électorale des immigrés naturalisés pourrait s'expliquer par le fait que le droit de vote des étrangers met davantage en valeur l'engagement et la représentation des immigrés.

Source : Kayran et Nadler (2022^[40]), Hercog (2019^[41]).





Si la participation à des activités civiques aide les immigrés à nouer des liens sociaux avec la communauté locale et à améliorer leurs compétences linguistiques, selon les données de l'enquête conjointe European Value Study/World Value Survey (EVS/WVS) 2017-2020, les immigrés en Suisse sont moins impliqués dans des activités civiques que leurs homologues nés dans le pays. Au total, 69 % des personnes nées à l'étranger et 84 % des personnes nées dans le pays déclarent être membres d'au moins une organisation bénévole. Avec l'Allemagne et la Suède, la Suisse affiche l'écart le plus important (15 points de pourcentage) entre les personnes nées à l'étranger et celles nées dans le pays en termes d'adhésion à des associations bénévoles²⁵. Cet écart est particulièrement marqué en ce qui concerne les organisations religieuses (16 points de pourcentage) et sportives/récréatives (11 points de pourcentage). Malgré ces écarts importants, la participation globale des immigrés est supérieure au total de l'OCDE (62 %), mais reste inférieure à celle des pays nordiques, des Pays-Bas et du Canada. En l'espace de dix ans, le taux d'adhésion des immigrés a augmenté de 17 points de pourcentage, mais pas autant que celui des personnes nées dans le pays (21 points de pourcentage). Ces écarts peuvent être liés à un manque de temps et à une connaissance limitée des avantages de l'engagement civique.

Malgré une participation plus faible aux élections et aux organisations bénévoles que les personnes nées dans le pays, les immigrés en Suisse sont plus susceptibles de déclarer avoir confiance dans les institutions publiques comme l'Office fédéral de la police, le Parlement ou le système judiciaire. Bien qu'il s'agisse d'une tendance générale dans les pays de l'OCDE, selon l'enquête ESS 2012-2020, la Suisse affiche l'un des niveaux de confiance les plus élevés parmi les immigrés des pays de destination de longue date, avec des résultats similaires à ceux des pays nordiques. En effet, en Suisse, 77 % des immigrés déclarent faire confiance à la police, 59 % au Parlement et 67 % au système judiciaire. La confiance dans les institutions publiques, qui est un indicateur essentiel de la cohésion sociale, est liée au sentiment qu'ont les immigrés d'être acceptés et considérés comme égaux par la société d'accueil (OCDE/Commission européenne, 2023^[1]).

L'intégration est un processus à double sens, qui nécessite des efforts de la part des immigrés mais aussi de la société d'accueil. La façon dont la société perçoit sa population immigrée est déterminante, dans la mesure où une opinion positive facilite l'intégration. Selon les données de l'Enquête sociale européenne 2020, les résultats en Suisse témoignent d'une situation relativement favorable. Près de la moitié des personnes nées dans le pays ont une opinion positive de l'impact des immigrés sur l'économie suisse²⁶. C'est l'une des proportions les plus élevées parmi les principaux pays de destination, devancée seulement par l'Allemagne et la Finlande. En outre, à la question de savoir si le pays est rendu plus ou moins agréable par ses résidents originaires d'autres pays, seuls 11 % répondent par la négative. Il s'agit du pourcentage le plus faible après la Suède et les Pays-Bas. Toutefois, les personnes ayant répondu positivement à cette question sont moins nombreuses que dans les pays nordiques, aux Pays-Bas et en Allemagne, la grande majorité se déclarant neutre. Des réponses neutres peuvent indiquer que les individus sont réticents à partager leur opinion lorsqu'ils répondent à des questions d'enquête.



25. Cet indicateur se rapporte à la part des personnes âgées de 15 ans et plus qui ont déclaré être membres d'une organisation bénévole (associations religieuses, activités culturelles, syndicats, partis ou groupes politiques, environnement, écologie, droits des animaux, organismes professionnels, sports, loisirs, associations de consommateurs ou autres groupes) au moment de l'enquête.

26. Les personnes interrogées ayant donné une note de 7 à 10 (sur une échelle de 0 à 10) à la question : « Diriez-vous qu'il est généralement mauvais ou bon pour l'économie suisse que des personnes originaires d'autres pays viennent vivre ici ? » sont considérées comme ayant une opinion positive, tandis que celles ayant donné une note de 0 à 3 sont considérées comme ayant une opinion négative.



V Conclusion

Les immigrés représentent un peu plus de 30 % de la population suisse, soit le pourcentage le plus élevé de l'OCDE après le Luxembourg. Globalement, leurs résultats en matière d'intégration sont bons en comparaison internationale. La solidité du marché du travail suisse, caractérisé par des taux d'emploi élevés et des emplois attrayants et sûrs, favorise une intégration professionnelle réussie, ce qui a des retombées positives sur d'autres domaines de l'intégration. La Suisse recourt à diverses approches pour encourager activement l'intégration, comme les cours de langue, la formation des adultes et la reconnaissance des qualifications étrangères.

Le taux d'emploi de la population immigrée d'âge actif (15-64 ans) figure parmi les plus élevés de l'OCDE, et est revenu à son niveau d'avant la pandémie (77 %) en 2023. Des revenus relativement élevés, un très faible taux de privation matérielle grave et de bons résultats en termes d'emploi contribuent à des conditions de vie favorables et à un nombre relativement faible d'immigrés vivant dans des logements de mauvaise qualité ou surpeuplés.

En Suisse, les immigrés ont un bon niveau de formation en comparaison internationale, et la plupart viennent de pays de l'UE, en particulier d'Allemagne et d'Italie. Ces immigrés sont généralement confrontés à moins d'obstacles linguistiques, culturels et administratifs à leur intégration. Parmi les immigrés qui ne parlent pas de langues officielles de la Suisse, la participation aux cours de langue est élevée et les progrès dans l'acquisition d'une langue sont significatifs. En effet, en comparaison internationale, les réfugiés installés en Suisse depuis cinq à neuf ans affichent la plus grande proportion à atteindre un niveau de compétences linguistiques avancé. Ces résultats positifs reflètent à la fois de solides préconditions à l'intégration et des investissements importants dans les systèmes d'aide aux immigrés.

Néanmoins, plusieurs défis subsistent. Les immigrés avec des qualifications non européennes, en particulier, rencontrent des difficultés à trouver un emploi correspondant à leur niveau de formation. Si la reconnaissance des qualifications étrangères atténue la tendance des employeurs à sous-estimer ces dernières, le pourcentage d'immigrés nés en dehors de l'UE qui font une demande de reconnaissance des diplômes reste relativement faible en comparaison internationale. Près de la moitié des immigrés interrogés déclarent ne pas en avoir besoin, peut-être parce que la reconnaissance des diplômes n'est requise que pour les professions réglementées ; cela n'empêche toutefois pas les immigrés de se heurter à des obstacles importants tout au long du processus de reconnaissance. En outre, les immigrés admis pour motifs familiaux nés dans l'UE comme en dehors de l'UE peuvent être considérés comme surqualifiés et les immigrés sont souvent confrontés à de longues périodes de chômage. Sans investissements supplémentaires pour reconnaître et valoriser leurs qualifications et sans mesures visant à lutter contre les discriminations systémiques, les immigrés se retrouvent dans une situation particulièrement vulnérable sur le marché du travail suisse.

Ces disparités peuvent également avoir une incidence sur la réussite des enfants de personnes immigrées. À l'âge de 15/16 ans, les élèves nés en Suisse de parents immigrés affichent des lacunes importantes en matière d'apprentissage par rapport à leurs camarades dont les parents sont nés dans le pays. Un renforcement du soutien en langue ciblé pour les élèves, des formations destinées aux enseignants accueillant des élèves immigrés et des services préscolaires abordables pourraient contribuer à combler ces disparités. Cette dernière mesure bénéficierait également aux mères immigrées qui, souvent dépourvues de réseaux de soutien, se retirent plus fréquemment du marché du travail pour s'occuper des enfants que les mères nées dans le pays. Avec plus de 68 000 réfugiés ukrainiens ayant un statut de protection S actif, principalement des femmes et des enfants, il apparaît de plus en plus important de relever ces défis.



Références

Référence clé :

OCDE/Commission européenne (2023), *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2023 : Trouver ses marques*, [1] Éditions OCDE, <https://doi.org/10.1787/d5253a21-fr>.

Autres références :

Auer, D. (2017), *Language roulette – the effect of random placement on refugees' labour market integration*, <https://doi.org/10.1080/1369183X.2017.1304208>. [26]

Auer, D. et D. Ruedin (2019), *Who Feels Disadvantaged? Reporting Discrimination in Surveys*, Springer International Publishing. [39]

Avvisati, F. et P. Givord (2021), "How much do 15-year-olds learn over one year of schooling? An international comparison based on PISA", *Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation*, Vol. n° 257, p. 38, <https://doi.org/10.1787/a28ed097-en>. [50]

Becker, L., T. Liebig et A. Sousa-Poza (2006), "Migration Policy and Industrial Structure: The Case of Switzerland", *International Migration*, Vol. Vol. 46/n° 2, pp. 81-107, <https://doi.org/10.1111/j.1468-2435.2008.00445.x>. [49]

Biedermann, M., M. Häner et C. Schaltegger (2023), "More is not always better. Effect of educational expenditures on education quality and social mobility in Switzerland", *European Journal of Political Economy*, <https://doi.org/10.1016/j.ejpol eco.2023.102407>. [31]

CEE-ONU (2021), *Housing for Migrants and Refugees in the UNECE Region*, https://unece.org/sites/default/files/2021-02/Housing%20for%20Migrants_compressed_0.pdf. [56]

Compagnoni, M. et al. (2023), "No Loss, No Gain? COVID-19 school closures and Swiss fifth-graders' competencies and self-concept in mathematics", *Pädagogische Psychologie*, <https://doi.org/10.1024/1010-0652/a000366>. [48]

Couttenier, M. et al. (2019), *The Violent Legacy of Conflict: Evidence on Asylum Seekers, Crime, and Public Policy in Switzerland*, <https://doi.org/10.1257/aer.20170263>. [47]

Ecoplan (2025), *État des lieux de la reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères*, SEFRI. [11]

Edele, A. et al. (2021), "The education of recently arrived refugees in Germany. Conditions, processes, and outcomes", *Journal for Educational Research Online*, Vol. 13/1, pp. 5-15. [46]

EPRS (2024), *When EU temporary protection for displaced people from Ukraine ends*, [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2024/762309/EPBS_BRI\(2024\)762309_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2024/762309/EPBS_BRI(2024)762309_EN.pdf). [21]

Erzinger, A. et al. (2023), "PISA 2022. Die Schweiz im Fokus", <https://doi.org/10.48350/187037>. [30]

Eurostat (2024), *Temporary protection for persons fleeing Ukraine - monthly statistics*, https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Temporary_protection_for_persons_fleeing_Ukraine_-_monthly_statistics#Who_are_the_people_fleeing_Ukraine_and_receiving_temporary_protection.3E. [20]

Eurostat (2023), *Glossaire : Taux de privation matérielle et sociale grave (SMSD)*, [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Glossary:Severe_material_and_social_deprivation_rate_\(SMSD\)&action=statexp-seat&lang=fr](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Glossary:Severe_material_and_social_deprivation_rate_(SMSD)&action=statexp-seat&lang=fr). [58]

Fédération européenne des organisations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA) (2012), *Social Rental Agencies: An Innovative Housing-led Response to Homelessness*, https://www.feantsa.org/download/2012_06_22_sra_final_en-2-2292903742234225547.pdf. [52]

HCR (2024), *Operational Data Portal*, <https://data.unhcr.org/en/situations/ukraine>. [54]

HCR (2024), *Ukraine Refugee Situation*, <https://data.unhcr.org/en/situations/ukraine>. [51]

HCR (2023), *Intentions and Perspectives of Refugees from Ukraine in Switzerland*, https://asile.ch/wp-content/uploads/2024/01/20231213_Survey-Intentions-and-perspectives-of-refugees-from-Ukraine-in-Switzerland.pdf. [55]



- HCR** (2020), *Good Practices for Migrant and Refugee Housing in Europe*, <https://www.unhcr.org/bg/wp-content/uploads/sites/18/2020/10/Good-practices-housing-FINAL-EN.pdf> [57]
- Hercog, M.** (2019), *Skill Levels as a Political Resource: Political Practices of Recent Migrants in Switzerland*, Springer, Cham., https://doi.org/10.1007/978-3-030-05671-1_10. [41]
- Kayran, E. et A. Nadler** (2022), "Non-Citizen Voting Rights and Political Participation of Citizens: Evidence from Switzerland", *European Political Science Review*, Vol. 2/14, pp. 206–25, <https://doi.org/10.1017/S1755773922000029>. [40]
- Klein, O. et B. Becker** (2017), "Preschools as language learning environments for children of immigrants. Differential effects by familial language use across different preschool contexts", *Research in Social Stratification and Mobility*, Vol. 48, pp. 20-31, <https://doi.org/10.1016/j.rssm.2017.01.001>. [32]
- L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse** (2014), *Loi sur la nationalité suisse*, <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2016/404/fr>. [59]
- Liebig, T., S. Kohls et K. Krause** (2012), "L'intégration des immigrés et de leurs enfants sur le marché du travail en Suisse", *Documents de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations* n° 128, <https://doi.org/10.1787/5k9fjrlwwl-fr>. [5]
- Mexi, M., R. Moreno et E. Guzman** (2021), 'Fortress' Switzerland? Challenges to Integrating Migrants, Refugees and Asylum-Seekers, https://doi.org/10.1007/978-3-030-67284-3_11. [6]
- Mugglin, L. et al.** (2022), *Baseline study on structural racism in Switzerland*, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population. [37]
- OCDE** (2024), *Études économiques de l'OCDE : Suisse*, Éditions OCDE, <http://10.1787/19990472>. [17]
- OCDE** (2024), *Housing Tenures*, Éditions OCDE, <https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/data/datasets/affordable-housing-database/hm1-3-housing-tenures.pdf>. [34]
- OCDE** (2024), *Perspectives des migrations internationales 2024*, Éditions OCDE, <https://doi.org/10.1787/4fa9de98-fr>. [2]
- OCDE** (2024), *What can we learn from surveys on the social integration of immigrants?*, Éditions OCDE, https://www.oecd.org/en/publications/what-can-we-learn-from-surveys-on-the-social-integration-of-immigrants_de04dd2c-en.html. [36]
- OCDE** (2023), *Introduction Measures for Newly-Arrived Migrants*, Éditions OCDE, <https://doi.org/10.1787/5aeddbfe-en>. [8]
- OCDE** (2023), *Perspectives des migrations internationales 2023*, Éditions OCDE, <https://doi.org/10.1787/87c79978-fr>. [15]
- OCDE** (2023), *PISA 2022 Results (Volume 1): The State of Learning and Equity in Education*, PISA, Éditions OCDE, <https://doi.org/10.1787/53f23881-en>. [29]
- OCDE** (2023), *Skills and Labour Market Integration of Immigrants and their Children in Flanders*, Working Together for Integration, Éditions OCDE, <https://doi.org/10.1787/4ea309cb-en>. [9]
- OCDE** (2022), *Perspectives des migrations internationales 2022*, Éditions OCDE, <https://doi.org/10.1787/7244fc44-fr>. [53]
- OCDE** (2021), *Language Training for Adult Migrants, Making Integration Work*, Éditions OCDE, <https://doi.org/10.1787/02199d7f-en>. [14]
- OCDE** (2021), *Petite enfance, grands défis VI : Soutenir des interactions constructives dans l'éducation et l'accueil des jeunes enfants*, Éditions OCDE, <https://doi.org/10.1787/71b52184-fr>. [18]
- OCDE** (2021), "Young People with Migrant Parents", *Making Integration Work*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6e773>. [33]
- OCDE** (2017), *Making Integration Work: Assessment and Recognition of Foreign Qualifications*, Éditions OCDE, <https://doi.org/10.1787/25227726>. [12]
- OCDE** (2017), *Making Integration Work: Family Migrants*, Éditions OCDE, <https://doi.org/10.1787/25227726>. [28]
- OCDE** (2014), *Perspectives des migrations internationales 2014*, Éditions OCDE, https://doi.org/10.1787/migr_outlook-2014-fr. [60]
- OCDE/Commission européenne** (2023), *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2023 : Trouver ses marques*, Éditions OCDE, <https://doi.org/10.1787/d5253a21-fr>. [1]
- Office fédéral de la statistique** (2023), *Office fédéral de la statistique*, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/selon-statut-migratoire.html>. [3]



Office fédéral de la statistique suisse (n.d.), *Enquête sur le vivre ensemble en Suisse*, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/enquetes/zids.html> [45]

Pecoraro, M. et M. Tani (2023), "Does Certifying Foreign Qualifications Lead to Better Immigrant Skills Utilization?", [10] *Social Indicators Research*, Vol. 170/1, pp. 291-322, <https://doi.org/10.1007/s11205-023-03069-x>.

Pétremand, S. (2024), *Mass influx of people from Ukraine: social entitlements and access to the labour market*, https://lucris.lub.lu.se/ws/portalfiles/portal/172594600/Mass-Influx-from-Ukraine-book_2024.pdf [22]

Petrucci, F., C. Denecker et O. Prosperi (2022), *L'impact de la crise sanitaire sur l'acquisition des compétences et le parcours scolaire des élèves du canton de Genève*, <https://www.ge.ch/document/28976/telecharger> [44]

REM/OCDE (2024), "Labour market integration of beneficiaries of temporary protection from Ukraine: Joint EMN-OECD [19] inform".

Ruedin, D. (2024), *Ukrainian Refugees in Switzerland: A research synthesis of what we know*, https://doi.org/10.31235/osf.io/tcnhx_v4 [23]

Schmid, L. (2023), "The Impact of Host Language Proficiency on Migrants' Employment Outcomes", *AER: Insights* 2023, [25] Vol. 5/4, pp. 477-493, <https://doi.org/A/75/10.1257/aeri.20220386>.

Schmidt, W. (2024), *Integration ukrainischer Flüchtlinge in der Arbeitswelt: Erste Erfahrungen aus den Betrieben*, <https://doi.org/A/75/10.24451/arbor.17702> [24]

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) (2024), <https://www.recognition.swiss/fr/> [13]

Secrétariat d'État aux migrations (2024), *Situation en matière de formation des jeunes admis à titre provisoire et des réfugiés reconnus*, <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/integration-einbuergerung/integrationsfoerderung/monitoring/ausbildung-va-fl.html> [27]

Secrétariat d'État aux migrations (2025), *Statistique en matière d'asile*, <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/publiservice/statistik/asylstatistik.html> [4]

Secrétariat d'État aux migrations (2024), *Le regroupement familial des personnes admises à titre provisoire et des réfugiés admis à titre provisoire (réunification de la famille)*. [35]

Secrétariat d'État aux migrations (2023), SEM, <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home.html>. [7]

Steiner, I. et P. Wanner (2019), *Migrants and Expats: The Swiss Migration and Mobility Nexus*, IMISCOE Research Series, [43] <https://doi.org/10.1007/978-3-030-05671-1>.

Vidal-Coso, E. (2017), "Female employment following childbirth: differences between native and immigrant women in [16] Switzerland", *Journal of Ethnic and Migration Studies*, <https://doi.org/10.1080/1369183X.2018.1444983>.

Zschirnt, E. (2020), *Evidence of Hiring Discrimination Against the Second Generation: Results from a Correspondence Test* [38] *in the Swiss Labour Market*, <https://link.springer.com/article/10.1007/s12134-019-00664-1>.

Zschirnt, E. et D. Ruedin (2016), "Ethnic discrimination in hiring decisions: a meta-analysis of correspondence tests [42] 1990–2015", *Journal of ethnic and migration studies*, Vol. 42/7, pp. 1115–1134, <https://doi.org/10.1080/1369183X.2015.1133279>.



Annexe : sources de données

Chapitre	Principales sources de données
I. Le contexte de l'intégration des immigrés	
I.1 Comprendre l'immigration en Suisse	Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales (IMD) 2023 et 2011-23
I.2 Niveau de formation des immigrés	Enquête sur les forces de travail de l'UE (EFT-UE) 2010, 2022 et 2023
I.3 Répartition géographique des immigrés en Suisse	Enquête sur les forces de travail de l'UE (EFT-UE) 2020 et 2022
II. Le potentiel des immigrés	
II.1 Encourager l'intégration sur le marché du travail	Enquête sur les forces de travail de l'UE (EFT-UE) 2010-23 et 2023
II.2 Promouvoir la reconnaissance et l'acquisition des compétences	Enquête sur les forces de travail de l'UE (EFT-UE) 2021 et 2022
II.3 Encourager l'intégration linguistique	Enquête sur les forces de travail de l'UE (EFT-UE) 2021
III. Répondre aux vulnérabilités spécifiques	
III.1 Répondre aux disparités de genre	Enquête sur les forces de travail de l'UE (EFT-UE) 2021 et 2023, et Statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) 2022.
III.2 Encourager l'intégration des réfugiés	Enquête sur les forces de travail de l'UE (EFT-UE) 2021
III.3 Encourager l'intégration des immigrés admis pour raisons familiales	Enquête sur les forces de travail de l'UE (EFT-UE) 2021
III.4 Assurer l'égalité des chances pour les enfants d'immigrés	Enquête suisse sur la population active (ESPA) 2020, Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) 2022, Enquête sur les forces de travail de l'UE (EFT-UE) 2021
IV. Bâtir des sociétés équitables et inclusives	
IV.1 Promouvoir l'égalité des conditions de vie	Statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) 2021
IV.2 Lutter contre les discriminations	Enquête sociale européenne (ESS) 2012-20, Enquête sur les forces de travail de l'UE (EFT-UE) 2021
IV.3 Lever les obstacles à la participation politique et à l'intégration sociale	Enquête sur les forces de travail de l'UE (EFT-UE) 2022, Enquête sociale européenne (ESS) 2012-20 et 2020

49





État de l'intégration des immigrés – **Suisse**

OECD Publishing, 2025
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
Veuillez consulter cet ouvrage en ligne : bit.ly/458gWuu

ÉTAT DE L'INTÉGRATION DES IMMIGRÉS



inTEGRATION